



BDEAC

Près de 20 milliards FCFA de crédit

Les administrateurs de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) ont approuvé, le 12 juin, un prêt de 20 millions d'euros, soit près de 20 milliards FCFA de la part de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique. « Nous sommes fiers de voir notre institution poursuivre ce leadership d'acteur de financement des infrastructures et du développement », s'est félicité le président du Conseil d'administration de la BDEAC, Hervé Ndobu.

Page 16

Le siège de la BDEAC à Brazzaville



CÉMAC

Une politique minière commune à l'étude



Une vue des experts

Le Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale a tenu sa 45e session, le 13 juin, à Brazzaville au cours de laquelle plusieurs points ont été évoqués, notamment l'étude pour l'élaboration de la politique minière commune et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), la mise en œuvre du Free Roaming et la situation financière de la sous-région.

Page 8

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Le dernier CEPE a vécu

La dernière édition du certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), qui a regroupé 149 329 candidats, s'est déroulée le 12 juin sur l'ensemble du territoire national. « À partir de l'année prochaine, nous allons délivrer un certificat d'études primaires

aux enfants à l'issue du cycle primaire. Il sera établi sur la base des notes de classe », a expliqué le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou.

Page 7

ELECTRICITÉ

Le réseau urbain de distribution à réhabiliter



Les deux parties lors de la séance de travail /Adiac

Le gouvernement congolais et l'Agence française de développement étudient la possibilité de moderniser le réseau de distribution de l'électricité à Brazzaville et à Pointe-Noire. Les deux parties qui se sont retrouvées le 11 juin, dans la capitale congolaise, entendent également mener des actions d'envergure dans le secteur de l'eau potable.

Page 16

Éditorial

Clin d'oeil au foot

Page 2

ÉDITORIAL

Clin d'œil au foot

Des trois pays hôtes de la Coupe du monde de football lancée le 11 juin, les États-Unis d'Amérique volent la vedette à leurs deux partenaires, le Canada et le Mexique. Pour un certain nombre de raisons dont la plus en vue est sans doute l'hyper-présence du président Donald Trump. Il est, en effet, de tous ses homologues concernés celui qui, à son avantage ou non, a le plus communiqué sur l'évènement.

On pense, en outre, non sans invoquer la présomption d'innocence, que la relation particulière qui lie le président de la Fédération internationale de football association (Fifa), Gianni Infantino, au locataire de la Maison Blanche, contribue au traitement exceptionnel dont jouit Washington, alors même que les restrictions imposées aux membres de plusieurs délégations sont décrites comme inédites dans l'histoire de la compétition.

Traitement exceptionnel, est-ce vrai ? Notons tout de même que la première puissance verra l'essentiel des matches décisifs se dérouler sur son sol. Après les formalités de groupe réunissant les 48 nations, le gros des quarts de finale se jouera dans les villes américaines de Boston, Los Angeles, Houston et Dallas ; les demi-finales à Dallas et Atlanta ; la petite finale à Miami ; la finale à New York. Ce calendrier alléchant aurait pu s'allier à l'habituelle règle du fair-play qui est aussi synonyme de facilités des conditions d'accueil pour tous. Ce chaînon-là pourra faire défaut.

Bien entendu, la magie festive du football emballera les amateurs du sport roi aux quatre coins du monde. 104 matches, autant de couleurs et d'emblèmes, des stades vibrant au rythme des compétiteurs, le sport-roi prendra la place qui lui est toujours revenue. Il ne faut cependant pas que des considérations qui n'ont rien à voir avec ces réjouissances uniques viennent en perturber le cours.

Montrée du doigt pour certaines délibérations controversées, la Fifa doit agir comme une organisation qui protège les règles sur lesquelles elle a bâti sa réputation.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION DE DOMINGOS AUGUSTO

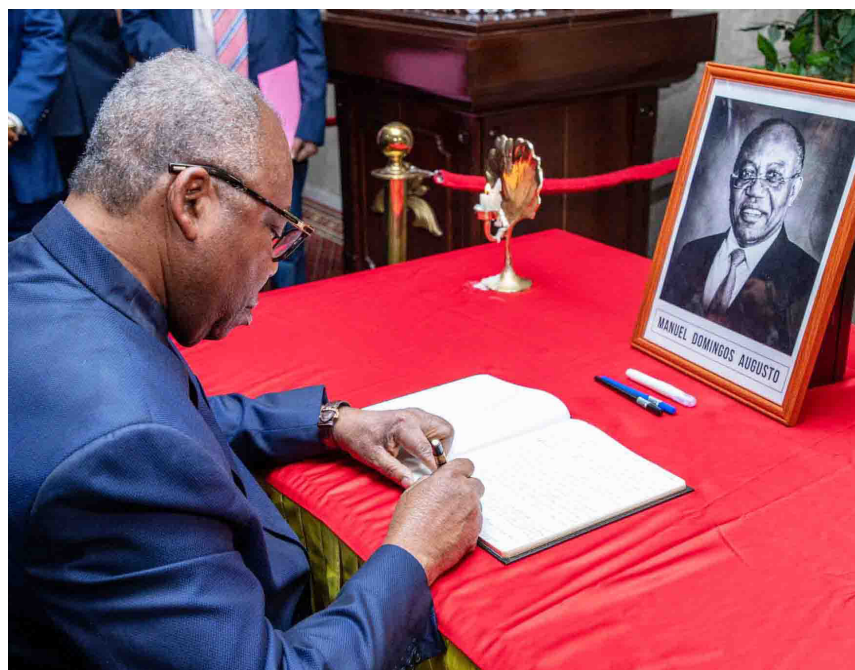
Le PCT partage son chagrin avec le MPLA

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, a signé le 12 juin, à Brazzaville, le livre de condoléances ouvert pour la circonstance à l'ambassade d'Angola, suite au décès de Manuel Domingos Augusto, témoignant ainsi sa compassion au Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA).

Figure majeure de la diplomatie angolaise et secrétaire du bureau politique chargé des relations internationales du MPLA, Manuel Domingos Augusto est décédé le 5 juin dernier à Luanda, à l'âge de 68 ans. Dans le livre de condoléances qu'il a signé, Pierre Moussa a exprimé la profonde émotion du PCT, suite au décès d'un homme qui a joué, selon lui, un rôle déterminant dans le rapprochement politique entre le Congo et l'Angola.

« Nous l'avions reçu ici lors de son passage en 2024, à cette occasion, nous avons eu un excellent entretien. Ensemble, nous avons tracé les perspectives d'une coopération renforcée. Nous le regrettons très sincèrement, donc vous transmettez au gouvernement, au peuple angolais et naturellement au MPLA, notre sentiment de tristesse en ce jour difficile pour les deux pays et les deux partis », a écrit le secrétaire général du PCT.

Pierre Moussa qui envisageait d'effectuer un voyage d'amitié auprès du MPLA regrette cette disparition, même s'il estime que les liens historiques entre les deux formations politiques devraient continuer à se renforcer en dépit de cette perte inestimable. Pour lui, les ambitions



Pierre Moussa signant le livre de condoléances/DR

portées par Manuel Domingos Augusto ne disparaîtront pas.

En effet, le secrétaire général du PCT pense que le meilleur hommage à rendre à l'illustre disparu reste la poursuite du travail qu'il a engagé en faveur du rapprochement entre les deux peuples. C'est ainsi qu'il a souhaité que cette perte regrettable soit l'occasion pour le PCT et le MPLA de renforcer davantage leurs relations.

Diplomate chevronné, Manuel Domingos Augusto fut ancien ministre des Affaires étrangères de l'Angola

et ancien ambassadeur de son pays au Nigeria, en Afrique du Sud, en Zambie et représentant de l'Angola auprès de l'Union africaine. Il aura consacré plus de quatre décennies au service de la diplomatie angolaise. « Avec la disparition de Manuel Domingos Augusto, l'Afrique perd un diplomate respecté, le MPLA un de ses stratèges les plus influents, et les relations entre le Congo et l'Angola l'un de leurs plus fervents bâtisseurs », a conclu Pierre Moussa.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV

Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes : Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldron Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot
Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint : Jules César Olebi,
Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant : Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière : Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzoni, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. : +242 05 200 6565, / Email : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

PCT

Le Comité des membres d'honneur se dote d'un nouveau bureau exécutif

Les travaux de l'assemblée générale élective du Comité des membres d'honneur du Parti congolais du travail (PCT) se sont déroulés les 9 et 10 juin, à Brazzaville, marquant ainsi une étape clé dans la consolidation des structures de cette formation politique. Organisée dans la foulée du sixième congrès ordinaire, cette rencontre a mis l'accent sur le renouvellement générationnel et l'importance stratégique de l'expérience politique.



Le présidium avec les membres du bureau élus en écharpes/Adiac

Placée sous la direction du secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, l'assemblée générale du Comité des membres d'honneur avait pour mission principale de lui doter d'une nouvelle équipe dirigeante. À l'issue de deux jours de travaux, les membres ont élu un bureau exécutif composé de cinq membres. Lamy Nguelé a été reconduit à la présidence de cet organe. Il a exprimé sa profonde gratitude envers le président du parti, Denis Sassou N'Gusso, ainsi qu'au secrétaire général pour la confiance renouvelée et leur implication personnelle dans la réussite de ces assises. « *Je mesure le poids de ma responsabilité. Mais avec le concours de tous, je traduirai dans les faits les missions qui nous ont été confiées* », a indiqué Lamy Nguelé.

Outre le poste de président, la

vice-présidence revient à Henri Ngankama, le secrétariat à Gouam Devan Goivande Angoya, et le poste de rapporteur à Jean Michel Sangha. Ida Victorine Ngampolo en est la trésorière. « *Le moment décisif est arrivé. Nous devons travailler en parfaite collaboration pour que triomphent les idéaux de notre parti* », a exhorté le président du bureau élu.

Le Comité des membres d'honneur regroupe 87 cadres ayant occupé de hautes fonctions au sein de l'appareil politique ou de l'État. Étant à la fois modérateur et organe consultatif, il a un devoir direct envers le secrétaire général pour lui faire part de ses avis et suggestions. « *Il est le dépositaire d'une mémoire politique précieuse. À travers ses avis, ses conseils et son expérience, il contribue à éclairer l'action du parti et à renforcer la*

cohésion entre les générations militantes », avait expliqué le secrétaire général, Pierre Moussa, à l'ouverture des travaux.

Le PCT s'est engagé, à travers cette démarche, dans une dynamique de modernisation, de renforcement de ses structures et d'adaptation permanente aux défis du temps présent, a rappelé le secrétaire général. « *Immenses sont les défis que le parti est appelé à relever, au nombre desquels la restructuration de ses organes intermédiaires et de base et la participation victorieuse aux échéances électorales de 2027* », a-t-il dit. Il est convaincu que le nouveau bureau saura donner une impulsion nouvelle à la contribution du Comité des membres d'honneur au rayonnement du parti.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

ÎLE MBAMOU

Les chefs de section invités à renforcer la mobilisation à la base

Le président du conseil du comité du Parti congolais du travail (PCT) dans le district de l'île Mbamou, Lesly Ilytch Vladimir Yoka, a tenu le 10 juin, dans la localité de Loubassa, une réunion de travail avec les responsables des 95 sections que compte la circonscription.



Les membres du Comité d'honneur/Adiac

La rencontre s'inscrivait dans la dynamique de la restructuration annoncée des structures de base du parti, conformément aux instructions de la hiérarchie. Il s'agissait, pour le nouveau président du comité, de procéder à un état des lieux du fonctionnement interne, de relancer la campagne d'adhésion des militants et sympathisants, et de réactiver le mécanisme des cotisations statutaires. « *Le parti se gère à la base. Si les sections et les cellules ne fonctionnent pas bien, toute la circonscription en pâtit* », a rappelé Lesly Ilytch Vladimir Yoka, appelant les chefs de section à plus de rigueur dans l'animation de ces structures.

Évoquant certains dysfonctionnements constatés avant son arrivée, le président du conseil du comité a insisté sur la nécessité de restaurer la discipline militante, valeur du PCT. « *Nous voulons un parti à l'île Mbamou caractérisé par le respect de la hiérarchie et des instructions* », a-t-il souligné.

Fort d'être sorti premier du département de Brazzaville lors de la dernière élection présidentielle, le PCT île Mbamou entend maintenir ce cap. « *Ensemble, dans l'unité, la cohésion et la discipline, nous donnerons des victoires au Parti congolais du travail* », a promis Ilytch Vladimir Yoka. Il a invité l'ensemble des militants à se remettre au travail au niveau des cellules, des sections et du comité.

Les présidents de section ont réaffirmé, à cet effet, leur engagement à se servir des orientations de la direction et à œuvrer au succès des opérations de restructuration et de mobilisation des ressources statutaires.

J.P.M.-S.

LE FIN MOT DU JOUR

10 juin, format symbolique

35 ans après la Conférence nationale souveraine (CNS), la fête du 10 juin, jour du lavement des mains et de la concorde nationale, a vécu. C'est à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, que les commémorations liées à ce rendez-vous avec la mémoire collective ont eu lieu.

Sous l'égide des autorités politiques nationales et locales, les dames ont joué au nzango, les jeunes ont tapé dans le ballon à l'heure où la fermeture des classes coïncide avec le début des grandes vacances. Tous ont salué une convivialité dont ont besoin les enfants du pays pour mieux s'apprécier.

Le 10 juin 1991, faut-il le rappeler, marque la fin des travaux de la CNS. Ouverte le 25 février, elle fut un moment de rupture avec le système monolithique adopté à la suite du soulèvement populaire des 13, 14 et 15 août 1963.

La soif du renouveau avait amené les

Congolais à interroger leur passé récent afin de prendre rendez-vous avec l'avenir en posant les bases d'une renaissance guidée par l'adoption de la démocratie pluraliste. 1200 délégués venus de tous les horizons, de l'intérieur du pays comme de la diaspora, étaient présents.

Au bout de 106 jours de palabres radio-télévisées, le cadre fut planté par l'élection d'un Premier ministre de transition, André Milongo, ancien fonctionnaire à la Banque mondiale; d'un président du parlement transitoire, le Conseil supérieur de la République, Mgr Ernest Kombo, évêque d'Owando (Cuvette); Denis Sassou N'Gusso conservant sa fonction de président de la République, chef de l'État.

Les trois dirigeants bénéficiaient en quelque sorte d'un sursis politique de douze mois. La période ne fut pas sans écueils tant les appétits de pouvoir aiguisés pendant la Conférence croissaient chez beaucoup d'acteurs. En toute

chose il faut considérer la fin. Celle de la transition post-conférence nationale plaçait le Congo sur la liste des pays africains ayant réussi le passage sans heurts du parti unique au multipartisme.

Trois décennies en arrière, le coup de feu, le sang, le complot vrai ou supposé étaient la règle de succession au pouvoir et l'on jura en chœur pendant la CNS « Plus jamais ça ! » pour exorciser le mal fait par la nation à elle-même. Pourtant, comme dans la vie de tous les jours, les mots sont importants mais ne signifient rien sans la foi de qui les prononce.

Au détour du chemin arpenté en seulement quelques semaines, les démons de la discorde prirent le pas sur les espérances chantées pendant la CNS. Les Congolais, soudainement, ne s'adressèrent plus la parole au motif que leurs intérêts divergeaient trop, que la meilleure façon pour chacun de préserver les siens était d'aller à l'affrontement.

Ils firent pire que ce qu'ils reprochaient à ceux qui les avaient précédés les trente premières années d'indépendance. Du sang, toujours du sang pendant si longtemps qu'au résultat, le pays qu'ils chérissaient tant recula de plusieurs années, anéantissant les quelques progrès enregistrés auparavant. C'est du passé, mais c'est notre histoire.

Le 10 juin 2026 à Dolisie, l'appel à l'unité des filles et fils du Niari a été lancé au cours des jeux organisés pour la circonstance. Cet appel doit retentir au-delà des frontières de ce département et couvrir le Congo tout entier.

Quand bien même les rigueurs du temps qui passe amenuisent le format de célébration de ce jour décrété férié, il est important d'enseigner aux jeunes générations combien, par son déroulement et son dénouement, la CNS a été un moment particulier de l'histoire de notre pays.

Gankama N'Siah



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI N°002/MAE/PD2AC/UGP-CPM/26

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LES ETUDES DE FAISABILITE POUR LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DE LA CHAINE DE VALEUR : ANALYSE, CONCEPTION ET SUPERVISION DE LA CHAINE DE VALEUR DU PD2AC



1. Contexte

Dans le cadre de la préparation du Projet de Développement de l'Aviculture et de l'Aquaculture au Congo (PD2AC), la Banque mondiale, à travers le Mécanisme d'Octroi de Dons pour la Préparation de Projets (GFPP), a conclu le 30 septembre 2025 avec le Gouvernement de la République du Congo un Accord de Don d'un montant de 1 750 000 USD, pour une durée de 18 mois dont la gestion est assurée par le Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat). A cet effet, Une partie de ces fonds sera affectée au financement de l'activité relative au : « Recrutement d'un Consultant pour les études de faisabilité pour la construction des infrastructures de la chaîne de valeur : analyse, conception et supervision de la chaîne de valeur du PD2AC ».

2. Objectifs de la mission

L'objectif visé est la réalisation des études techniques complètes nécessaires à la construction/aménagement, incluant : diagnostics de sites, conception architecturale et technique, dimensionnements, métrés, coûts, DAO, assistance à la passation des marchés des différentes infrastructures retenues, y compris la supervision.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Identifier et dimensionner les infrastructures prioritaires en fonction des besoins des filières et sur la base des critères socio-économiques et géographiques ;
- Analyser les besoins réels des acteurs locaux (producteurs, transformateurs, commerçants) ;
- Réaliser les reconnaissances et validations

- des sites, incluant les études topographiques, géotechniques et hydrologiques, les contraintes urbaines/fonciers ;
- Concevoir des infrastructures techniquement viables, économiquement rentables et adaptées au contexte local ;
- Produire les avant-projets sommaires (APS) et détaillés (APD), intégrant les aspects architecturaux, techniques et financiers ;
- Dimensionner l'ensemble des lots techniques (structure, VRD, électricité, plomberie, HVAC, sécurité incendie, etc.) ;
- Élaborer les dossiers d'appel d'offres (DAO/DCE) complets, comprenant les plans, les pièces écrites et les estimations financières ;
- Conduire une mission d'études d'avant-projet sommaire pour tous les travaux de construction et d'aménagement ;
- Intégrer les mesures de sauvegarde environnementale et sociale (E&S), l'efficacité énergétique et la résilience climatique.
- Assister l'UGP dans la passation des marchés, en apportant un appui technique lors des clarifications et de l'analyse des offres ;
- Réaliser avec le MAE et les experts de la pêche, la supervision des travaux (Contrôle et surveillance de la qualité des travaux sur le terrain) ;
- Faire toutes autres propositions utiles.

3. Profil du Consultant

Le consultant devra être un cabinet d'études agréé reconnu à l'ordre des architectes et ou des ingénieurs, disposant d'une expérience avérée dans les projets similaires.

Expérience générale requise :

- avoir une expérience d'au moins 3 marchés dans la réalisation d'études de faisabilité tech-

- nique, économique et financière de projets d'infrastructures agricoles et rurales ;
- avoir une expérience avérée dans les filières avicole et/ou aquacole, couvrant la production, la transformation, la conservation, le stockage et la commercialisation ;
- avoir une expérience dans des projets financés par des bailleurs de fonds internationaux, notamment la Banque mondiale, la BAD, le FIDA ou l'UE ;
- avoir une bonne connaissance des contextes institutionnels et socio-économiques d'Afrique subsaharienne, de préférence de la région de l'Afrique centrale.

4. Durée

La durée totale de la mission est estimée à 4 mois après signature du contrat, à compter de la date mentionnée dans l'ordre de démarrage.

5. Processus de sélection

La sélection du Consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale, version de septembre 2025. La méthode de sélection à utiliser est Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC). La liste restreinte comprendra au moins cinq (5) et au plus huit (8) cabinets répondant aux critères d'éligibilité conformément au paragraphe 7.17 du Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs de FPI. Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un grou-

pement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés. Toutefois, le nombre des partenaires d'un groupement ne dépassera pas deux (2).

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées sous plis fermé et accompagnées de version électronique (dernière version signée et scannée) à l'adresse ci-dessous au plus tard le 15 juillet 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « Recrutement d'un Consultant pour les études de faisabilité pour la construction des infrastructures de la chaîne de valeur : analyse, conception et supervision de la chaîne de valeur du projet PD2AC ».

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : proclimatpassmarches@gmail.com ou en se rendant à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi, de 09 h 00 à 12h00 et de 13h 30 à 16 h 00.

Adresse : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Résidence Ex Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo, E-mail : proclimatcongo@gmail.com, Tél. + 242 : 06 498 97 25 / 06 696 16 10

Fait à Brazzaville, le 12 juin 2026
Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI N°003/MAE/PD2AC/UGP-CPM/26

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LES ETUDES SUR LA CONSTRUCTION DU SIEGE PRINCIPAL ET DE 3 ANTENNES INTER DEPARTEMENTALES DU PD2AC

1. Contexte

Dans le cadre de la préparation du Projet de Développement de l'Aviculture et de l'Aquaculture au Congo (PD2AC), la Banque mondiale, à travers le Mécanisme d'Octroi de Dons pour la Préparation de Projets (GFPP), a conclu le 30 septembre 2025 avec le Gouvernement de la République du Congo un Accord de Don d'un montant de 1 750 000 USD, pour une durée de 18 mois dont la gestion est assurée par le Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat). A cet effet, Une partie de ces fonds sera affectée au financement de l'activité relative au : « Recrutement d'un Consultant pour les études sur la construction du siège principal et de 3 antennes inter départementales du PD2AC ».

2. Objectifs de la mission

L'objectif visé est la réalisation des études techniques complètes, de faisabilités et les dossiers d'appel d'offres nécessaires à la construction du siège du Projet de Développement de l'Aviculture et de l'Aquaculture au Congo (PD2AC) et des 3 antennes, incluant : diagnostics de sites, conception architecturale et technique, dimensionnements, métrés, coûts, DAO.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Définir les besoins fonctionnels et dimensionner les infrastructures ;
- Réaliser les reconnaissances et validations des sites, incluant les études topographiques, géotechniques et hydro-

- logiques ;
- Produire les avant-projets sommaires (APS) et détaillés (APD), intégrant les aspects architecturaux, techniques et financiers ;
- Dimensionner l'ensemble des lots techniques (structure, VRD, électricité, plomberie, HVAC, sécurité incendie, etc.) ;
- Élaborer les dossiers d'appel d'offres (DAO/DCE) complets, comprenant les plans, les pièces écrites et les estimations financières ;
- Intégrer les aspects HSE, l'accessibilité universelle, l'efficacité énergétique et la résilience climatique ;
- Faire toutes autres propositions utiles.

3. Profil du Consultant

Le consultant devra être un cabinet d'étude agréé, inscrit à l'ordre des architectes ou ingénieur, reconnu par les services compétents et répondant aux critères suivants :

- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la réalisation des études de faisabilité technique, économique et financière de projets d'infrastructures administratifs ;
- Avoir une expérience avérée dans au moins deux projets similaires financés par des bailleurs de fonds internationaux, notamment la Banque mondiale, la BAD, le FIDA ou l'UE ;
- Avoir une bonne connaissance des contextes institutionnels et socio-économiques d'Afrique subsaharienne, de préférence en Afrique centrale ;
- Compétence dans l'utilisation des outils modernes de conception et gestion de

projet (BIM, Revit, ArchiCAD, logiciels de calcul).

4. Durée

La mission s'étendra sur une période de huit (08) mois, conformément aux exigences de rigueur. La période exacte sera précisée en fonction du calendrier opérationnel proposé par le consultant qui sera recruté.

5. Processus de sélection

La sélection du Consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale, version de septembre 2025. La méthode de sélection à utiliser est Sélection basée sur la Qualification du consultant (SQC). A l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt, seul le cabinet évalué le mieux qualifié sera invité à soumettre sa proposition technique et financière. Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés. Toutefois, le nombre des partenaires d'un groupement ne dépassera pas deux (2).

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées sous plis fermé et accompagnées de version électronique (dernière version signée et scannée) à l'adresse ci-dessous au plus tard le 14 juin 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « Consultant pour les études sur la construction du siège principal et de 3 antennes inter départementales du projet PD2AC ».

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : proclimatpassmarches@gmail.com ou en se rendant à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi, de 09 h 00 à 12h00 et de 13h 30 à 16 h 00.

Adresse : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Résidence Ex Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo, E-mail : proclimatcongo@gmail.com, Tél. + 242 : 06 498 97 25 / 06 696 16 10

Fait à Brazzaville, le 12 juin 2026

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

GOVERNANCE FINANCIÈRE

La CNTR mobilise les partenaires autour de son plan stratégique 2025-2029

La Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) a organisé, le 12 juin à Brazzaville, une rencontre de concertation de haut niveau avec les partenaires techniques et financiers, les institutions publiques, le secteur privé et la société civile. Tenue avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), cette rencontre visait à présenter les orientations de la commission et à mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de son plan stratégique 2025-2029.

Dans son allocution, le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua, a rappelé que cette structure a pour mission de veiller à l'application du code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques. Elle intervient notamment dans la promotion de bonnes pratiques, la réalisation d'études et d'analyses, le contrôle de la gestion des ressources publiques ainsi que la diffusion d'informations sur la gouvernance financière.

Pour lui, les défis de gouvernance financière continuent d'affecter les capacités de l'État à répondre aux besoins de la population. « La baisse des recettes fiscales exacerbée par l'insuffisance de la transparence et de la redevabilité dans la gestion des finances impacte négativement les niveaux des ressources publiques et les capacités à fournir à la population une offre de services publics suffisante et de qualité », a-t-il déclaré.

Un plan stratégique ambitieux à financer

Élaboré et adopté en 2024 avec l'appui du Pnud et du cabinet BMP Consulting, le plan stratégique de la CNTR couvre la période 2025-2029 et s'accompagne d'un plan d'action



Quelques participants posant au terme de la rencontre/Adiac

trienal 2025-2027. Structuré autour de plusieurs programmes et actions prioritaires conformes à ses missions, ce plan nécessite toutefois des moyens financiers importants dans sa mise en œuvre. Les coûts prévisionnels sont estimés à plus de 8,3 milliards FCFA sur cinq ans. Or, la subvention de l'État, qui constitue aujourd'hui la principale source de financement de l'institution, reste insuffisante pour couvrir l'ensemble des besoins.

Cette situation explique plusieurs difficultés auxquelles la CNTR fait face, notamment l'absence de siège propre, la non-mise en place d'un secrétariat général, la production limitée de rapports annuels et

d'études spécialisées ainsi que la réduction des missions de contrôle sur le terrain.

Appel aux partenaires pour accompagner la CNTR

Face à ces défis, la commission a lancé un appel aux partenaires techniques et financiers afin d'accompagner l'exécution de son plan stratégique. « C'est ici le sens de l'appel que nous lançons à l'encontre des partenaires techniques et financiers et des institutions nationales publiques et privées. Nous souhaitons vivement qu'au sortir de la présente rencontre, plusieurs autres partenaires techniques et financiers du

Congo emboîtent le pas au Pnud au regard de la densité des actions retenues dans le plan stratégique », a fait savoir Joseph Mana Fouafoua, président de la CNTR.

Par la voix de sa représentante résidente au Congo, Adama-Dian Barry, le Pnud a réaffirmé sa volonté à soutenir la CNTR dans la mise en œuvre de son plan stratégique et a rappelé l'importance de la transparence dans le développement des États. « La transparence est à la bonne gouvernance ce que l'eau est à la vie », a déclaré Adama-Dian Barry, estimant qu'aucun système performant ne peut exister sans un cadre fondé sur la transparence et la redevabilité.

Plusieurs autres institutions présentes, dont le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, les agences du système des Nations unies, la société civile, le secteur privé et quelques structures étatiques conviées ont salué l'initiative et exprimé leur disponibilité à soutenir également les efforts de la CNTR, notamment en matière de renforcement des capacités, de digitalisation des finances publiques et d'amélioration de la gouvernance. « Loin d'être une institution parmi d'autres, elle est un véritable outil au service de la bonne gouvernance et mérite d'être dotée de manière adéquate en ressources humaines et financières », a soutenu Abdourahamane Diallo, coordonnateur résident du système des Nations unies et président de la Troïka, tout en s'engageant à poursuivre le plaidoyer auprès des partenaires pour favoriser les synergies autour du projet porté par la CNTR.

La rencontre a également permis d'informer les participants de la préparation prochaine des assises nationales sur la gouvernance, qui devront approfondir la réflexion sur la transparence et la responsabilité dans la gestion des finances publiques en République du Congo.

Merveille Jessica Atipo



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI N°004/MAE/PD2AC/UGP-CPM/26

RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR LA CONCEPTION ET MISE EN PLACE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE SUIVI-EVALUATION (S&EIS) DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'AVICULTURE ET DE L'AQUACULTURE (PD2AC)



1.Contexte

Dans le cadre de la préparation du Projet de Développement de l'Aviculture et de l'Aquaculture au Congo (PD2AC), la Banque mondiale, à travers le Mécanisme d'Octroi de Dons pour la Préparation de Projets (GFPP), a conclu le 30 septembre 2025 avec le Gouvernement de la République du Congo un Accord de Don d'un montant de 1 750 000 USD, pour une durée de 18 mois dont la gestion est assurée par le Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat). A cet effet, Une partie de ces fonds sera affectée au financement de l'activité relative au : « recrutement d'une firme pour la conception et mise en place du Système d'Information et de Suivi-évaluation (S&EIS) du Projet d'Appui au Développement de l'Aviculture et de l'Aquaculture PD2AC ».

2.Objectifs de la mission

L'objectif de la mission est de concevoir, développer, tester et déployer un Système d'Information et de Suivi-évaluation (S&EIS) intégré, sécurisé, interopérable et évolutif, permettant la collecte, le traitement, l'analyse et la visualisation en temps réel des données du projet afin de renforcer la capacité

de pilotage stratégique et opérationnel, en garantissant la disponibilité d'informations pertinentes pour la prise de décision, la transparence et la redevabilité vis-à-vis des parties prenantes.

3.Profil du Consultant

La consultation sera réalisée par une firme, réunissant au moins les capacités ci-après :

- avoir réalisé au moins trois (03) missions similaires les sept (07) dernières années dans la conception et la mise en œuvre de systèmes de suivi-évaluation pour des projets financés par des bailleurs internationaux (Banque Mondiale, BAD, etc.).
- avoir une expérience d'au moins trois (3) ans dans les projets/programmes financés par la Banque mondiale ou les autres bailleurs de fonds internationaux ;
- Expérience spécifique dans les secteurs agricoles, avicole et aquacole est fortement valorisée.

4.Durée

La mission est estimée de 4 mois, avec une phase de renforcement des capacités des acteurs impliqués incluse.

5.Processus de sélection

La sélection du Consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale, version de septembre 2025. La méthode de sélection à utiliser est Sélection basée sur la Qualification du consultant (SQC). A l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt, seul le cabinet évalué le mieux qualifié sera invité à soumettre sa proposition technique et financière.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés. Toutefois, le nombre des partenaires d'un groupement ne dépassera pas deux (2).

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées sous plis fermés et accompagnées de version électronique (dernière version signée et scannée) à

l'adresse ci-dessous au plus tard le 14 juillet 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « recrutement d'une firme pour la conception et mise en place du système d'information et de suivi-évaluation (S&EIS) du Projet d'Appui au Développement de l'Aviculture et de l'Aquaculture PD2AC ».

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : proclimatpassmarches@gmail.com ou en se rendant à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi, de 09 h 00 à 12h00 et de 13h 30 à 16 h 00.

Adresse : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Résidence Ex Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo, E-mail : proclimatcongo@gmail.com, Tél. + 242 : 06 498 97 25/ 06 696 16 10

Fait à Brazzaville, le 12 juin 2026
Le Coordonnateur
Mexans Sosthène MAYOUKOU



ASSISTANT - CAMPUS FRANCE / POINTE-NOIRE



Campus France Congo est un service de l'Ambassade de France dédié aux candidat.e.s congolais-es ou étranger.ère.s (non ressortissant.e.s de l'Union Européenne) résidant au Congo et souhaitant poursuivre leurs études supérieures en France.

MISSIONS

Il incombera à l'assistant Campus France de remplir les tâches suivantes :

- Assure l'accueil des étudiant-e-s pour répondre à leurs questions et les orienter dans leurs démarches, en mettant à disposition des supports de communication pertinents (Prise de rendez-vous, brochures, ressources en ligne etc.)
- Accompagne les étudiant-e-s qui ont des questions techniques concernant la plateforme Etudes en France et veille à la bonne utilisation du matériel informatique par le public
- Traite et valide les dossiers des candidat.e.s sur la plateforme Etudes en France. Vérifie les documents officiels des étudiant-e-s tels que les BAC et diplômes universitaires, les fait authentifier le cas échéant
- Assiste pour l'organisation des entretiens: envoi et impression du planning des entretiens et des salles, participation à la formation des prestataires Campus France, et autres tâches

relatives à l'organisation des entretiens

- Participe à l'organisation et à la tenue des campagnes d'information (médiat, réunions d'informations, visites des établissements).
- Mène des activités d'orientation avec les étudiant.e.s: animation d'ateliers collectifs (orientation, CV, LM) et conduite d'entretiens individuel d'orientation
- Assiste à la gestion des ressources de l'Espace : rangement et archivage des dossiers, classement des brochures et de la documentation, suivi du nombre d'entrées de l'Espace
- Participe au développement de France Alumni Congo : mène des activités de recensement, d'inscriptions, d'ateliers et autres événements en lien avec les alumni, reste en contact avec les entreprises et établissements d'enseignement supérieur

PROFIL RECHERCHÉ

De formation supérieure (minimum niveau bac +3) dans un cursus pertinent pour le poste

(sciences de l'éducation, ressources humaines, gestion d'es administrations, etc.), les candidat-e-s devront justifier d'une expérience professionnelle d'au moins un an.

Compétences exigées :

- Bon relationnel avec un public étudiant
- Bonnes qualités rédactionnelles, capacité de synthèse et parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral)
- Bonne connaissance des applications de bureautique (principalement tableur et traitement de texte)
- Maîtrise des applications courriel
- Organisation et rigueur
- Familiarité avec l'enseignement supérieur français et des questions d'orientation universitaire et professionnelle
- Esprit d'équipe et d'initiative, grande patience

Date de prise de poste souhaitée: le 1er septembre 2026

Lieu de travail : Institut Français de Pointe Noire- Campus France Congo

Période: Contrat à durée déterminée d'un an renouvelable une fois. En cas de satisfaction, passage au contrat à durée indéterminée.

Conditions de travail :

- 1-Temps de travail :selon le code du travail de la République du Congo
- 2- Horaires : 40h/semaine

Dossier de candidature :

CV, lettre de motivation, copie de l'ensemble des diplômes d'enseignement supérieur.

Les candidat.e.s devront envoyer leur dossier de candidature au plus tard le 30 juin 2026 par courriel à candidature.brazzaville@ifcongo.com en précisant en objet du mail «Candidature Assistant.e Campus France Pointe Noire»

FICHE DE POSTE

Service de coopération et d'action culturelle 1 Institut français du Congo

INTITULÉ DE L'EMPLOI

Responsable Campus France

MISSIONS ET ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de coopération et d'action culturelle (Scac) est le service de l'Ambassade de France en République du Congo qui assure la définition et le suivi de la coopération, dans les domaines culturels, éducatifs, universitaires, scientifiques, institutionnels et techniques.

-Sous l'autorité de l'Ambassadrice et la supervision du Conseiller de coopération et d'action culturelle (Cocac) Directeur de l'Institut français du Congo (IFC), l'espace Campus France est un des services de l'IFC dédié aux candidat.e.s congolais-es ou étranger.ère.s (non ressortissant.e.s de l'Union Européenne) résidant au Congo et souhaitant poursuivre leurs études supérieures en France.

-Les principales missions de l'espace Campus France :

./ Promouvoir l'enseignement supérieur français

./Accompagner les candidats aux études en France dans l'élaboration de leur projet d'études et leur inscription en France : information sur l'offre française d'enseignement supérieur et soutien dans les démarches administratives (au moyen, de la procédure « Études en France »)

./Mettre en œuvre l'ensemble des actions liées à la procédure: contrôle documentaire, organisation et conduite d'entretiens, rédaction de synthèse d'entretien et évaluation du niveau linguistique et académique de l'étudiant;

./ Veiller au respect des procédures, des calendriers de campagne et des orientations nationales ;

./Faciliter l'accueil et l'intégration des étudiants en France en mettant en place des sessions de préparation au départ et en promouvant les conditions d'accueil et d'intégration homologuées par le Label « Bienvenue en France » pour l'accueil des étudiants;

./Elaborer et mettre en œuvre des stratégies pour l'animation et le développement du réseau France Alumni afin de renforcer les liens entre l'ambassade et les diplômés congolais de l'enseignement supérieur français ;

./Fournir une expertise sur le système d'enseignement supérieur et la mobilité étudiante locale (système d'enseignement secondaire et supérieur local, flux vers la France et activités des agences concurrentes)

Le(a) responsable Campus France est placé(e) sous l'autorité du Cocac-directeur de l'Institut français du Congo et par délégation sous l'auto-

rité des directeurs délégués de l'IFC à Brazzaville et à Pointe-Noire. Ses missions sont réalisées sous la supervision de l'attaché(e) de Coopération Scientifique et Universitaire (ACSU) en concertation

étroite, concernant les moyens budgétaires et humains, avec le secrétariat général de l'IFC

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Le responsable Campus France coordonne et anime les activités des deux (2) espaces Campus France (Brazzaville et Pointe-Noire) en liaison avec l'agence Campus France à Paris. Il assure le management direct de l'équipe Campus France Congo qui est composée de 8 personnes (5 à Brazzaville et 2 à Pointe-Noire) et mobilise jusqu'à 10 personnes en périodes de forte activité.

ACTIVITES PRINCIPALES

Les missions du responsable Campus France sont :

1. Pilotage et organisation des 2 antennes
 - Organiser et coordonner le fonctionnement quotidien des antennes Campus France à Brazzaville et Pointe-Noire;
 - Veiller au respect des procédures, des calendriers de campagne et des orientations nationales;
 - Coordonner la gestion des flux d'usagers;
 - Garantir la qualité de l'accueil, de l'information et de l'accompagnement des candidats;
 - Contribuer à l'harmonisation des pratiques entre les différentes antennes;
 - Mettre en œuvre les instructions définies par l'Ambassade et le niveau national.

2. Management et coordination d'équipe

- Encadrer et animer les 2 équipes de Brazzaville et Pointe-Noire (personnels administratifs et prestataires éventuels);
- Organiser la répartition du travail et planifier les activités; Suivre les performances individuelles et collectives;
- Accompagner la montée en compétences des agents et veiller à la bonne appropriation des procédures;
- Veiller à l'instauration d'un cadre de travail professionnel, fondé sur la rigueur, la coopération, la confidentialité et le respect des règles de fonctionnement;
- En lien avec l'ACSU et le secrétariat général de l'IFC, campagne de recrutement des conseillers en COD, gestion des congés des agents (le service ECF fonctionne 12/12 mois), répartition budgétaire en fonction de la programmation annuelle d'activités (forum, journée métiers, afterworks...);
- En lien avec la responsable adjointe (VIA), formation des agents nouvellement recrutés et formation continue des agents;
- Veiller à la logistique du service (fournitures, équi-

pements informatiques, préparation de la dotation annuelle...).

3. Supervision de la procédure études en France obligatoire pour tous les étudiants congolais qui souhaitent intégrer un cursus d'études supérieures en France

Superviser l'ensemble des étapes de la procédure: information, orientation, candidatures, entretiens pédagogiques, vérification documentaire;

-Veiller au respect des procédures et des calendriers de campagne;

-Mettre en œuvre les instructions définies par l'Ambassade et le niveau national; Garantir la qualité, la cohérence et la traçabilité des évaluations réalisées;

Identifier les dysfonctionnements et proposer des améliorations organisationnelles.

4. Reporting et suivi d'activité

Rédiger des bilans réguliers de l'activité de l'antenne; Contribuer au suivi statistique des flux de candidatures;

Produire des analyses permettant d'améliorer le fonctionnement du dispositif;

Prévisions d'activité, élaboration du budget et suivi financier; Assurer la remontée d'information auprès de Campus France Paris.

5. Promotion de l'enseignement supérieur français

-Conception et mise en œuvre d'un plan d'action en faisant appel à tous les moyens développés par l'Agence Campus France : organisation du Forum des Etudes en France et la tenue des événements clés de la programmation de Campus France Congo;

-Suivi et veille stratégique sur les changements et réformes dans l'enseignement supérieur français et l'enseignement supérieur congolais et s'assure du transfert de connaissances au reste de l'équipe

-Présentations systématiques et programmées dans les écoles et universités congolaises (déplacements en province) ainsi que sur le Web;

-Elaboration des ressources documentaires et des supports nécessaires et adaptés aux étudiants congolais;

-Appui et conseil aux établissements d'enseignement supérieur français;

-Suivi de l'environnement concurrentiel: analyse de la demande d'études à l'étranger, veille stratégique sur l'activité des pays concurrents.

6. Missions complémentaires

Identification des programmes de bourses existants et participation à leur promotion (type Erasmus, Bid, bourses d'exonération...)

Valorisation et développement localement du réseau France Alumni, en veillant à son intégra-

tion dans les activités de l'Institut français du Congo.

COMPETENCES REQUISES

- Expériences et qualités managériales
- Très bonne connaissance des systèmes d'enseignement supérieur français et congolais
- Qualité rédactionnelle
- Aisance oral (nombreuses présentations en public)
- Rigueur administrative
- Connaissance en gestion budgétaire
- Maîtrise des logiciels de bureautique
- Maîtrise de l'utilisation des réseaux sociaux

DIPLOMES

-diplôme français d'études supérieures (bac+S souhaité)

-Une expérience professionnelle, d'au moins cinq années est nécessaire et la connaissance des pays en

développement constituera un atout. Ce poste nécessite une grande disponibilité et implique plusieurs déplacements par an en province et en France.

QUALITES PROFESSIONNELLES

- Sens de l'organisation
- Sens du travail en équipe
- Polyvalence
- Respect des délais
- Respect de la confidentialité
- Esprit de synthèse et d'analyse
- Sens des relations publiques
- Réactivité
- Sens de l'initiative et de l'anticipation
- Energie et dynamisme
- Capacités d'adaptation à travailler dans un contexte d'expatriation

MODALITES DE DEPOT DES CANDIDATURES

- CDD d'un an renouvelable.
- Pièces au dossier de candidature : Curriculum Vitae et lettre de motivation.
- Candidature à transmettre par voie électronique uniquement: candidature.brazzaville@ifcongo.com
- En précisant en objet du mail « Responsable campus France »
- Date limite de candidature : 30/06/2026 à minuit.



EXAMENS D'ÉTAT 2026

149 329 candidats à la dernière édition du CEPE

Les épreuves de la dernière édition du certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) ont eu lieu le 12 juin. 149 329 candidats ont été répartis dans 655 centres sur toute l'étendue du territoire national. Les statistiques de la direction des examens et concours font état de l'augmentation du taux de participation de 7,71.



« À partir de l'année prochaine, nous allons délivrer un certificat d'études primaires aux enfants à l'issue du cycle primaire. Il sera établi sur la base des notes de classe », a indiqué le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, après le lancement des épreuves. La réforme, a-t-il précisé, vise à éviter les

Le ministre Jean Luc Mouthou lançant les épreuves dans l'un des centres à Brazzaville/Adiac décrochages scolaires en facilitant la transition entre le primaire et le collège.

Il convient de rappeler que le projet de loi portant organisation du système éducatif au Congo, qui consacre le remplacement du CEPE par le certificat d'études primaires, a été adopté en Conseil des ministres, le 20 janvier dernier. Cette réforme

fait partie des recommandations formulées lors des États généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche, organisés du 25 au 29 janvier 2024. Elle vise à remplacer la loi n°25-95 du 17 novembre 1995, devenue obsolète face aux mutations sociales, économiques et pédagogiques.

Rominique Makaya

EPREUVES PRATIQUES DU BACCALAURÉAT TECHNIQUE

Les apprenants évalués sur le savoir-faire

Les épreuves pratiques du baccalauréat technique et professionnel, session de juin 2026, se sont déroulées normalement dans les différents centres, du 9 au 13 juin, sur l'ensemble du territoire national.

16 322 candidats ont été en lice pour les évaluations pratiques du savoir-faire technique et professionnel dans les différentes séries et spécialités agricoles et commerciales.

Les candidats de la série R1 ont été évalués en production végétale, ceux de R3 en production santé animale, pendant que ceux de la série R4 l'ont été en machines agricoles. L'évaluation de la série R6, génie industriel, s'est faite sur la topographie et les candidats de la série R7 ont été évalués sur la transformation agroalimentaire pour la valorisation des produits agricoles.

Par contre, d'autres candidats ont passé les épreuves de la construction mécanique basée sur les moteurs des voitures. Les candidats des séries F1, F2, E, F3, F4 et H5 ont été évalués en première partie dans des épreuves théoriques et en seconde dans des épreuves pratiques dans les ateliers.

Les épreuves pratiques du baccalauréat ont été lancées à Brazzaville par le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Gustave Fulgence René Adicolle Goum, au lycée d'enseignement professionnel agricole Amilcar-Cabral. Dans sa communication, il a montré l'importance de ces épreuves pour cet examen qui considère aussi bien la note de stage que celle du rapport de stage. Ces épreuves pratiques constituent la dernière étape du déroulement de l'examen, a-t-il indiqué. Il s'est rendu compte du bon déroulement de l'examen dans les ateliers lors de sa descente dans les centres dont le premier a accueilli 330 candidats dont 98 libres et 232 officiels, répartis dans 45 centres pour 29 séries. Dans ce centre, certains candidats ont présenté leurs produits de transformation agricole et d'autres ont fait la démonstration de leur professionnalisme par la manipulation des machines.

Lydie Gisèle Oko

JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉCONCILIATION

Les jeunes invités au renforcement de l'unité du pays

Le 10 juin, depuis la Conférence nationale souveraine de 1991, le Congo célèbre la Journée nationale de la réconciliation pour dire non à toutes formes de violence, de division et de haine entre ses fils. Outre la cérémonie officielle qui s'est déroulée à Dolisie, dans le Niari, la 35^e édition a été célébrée à Brazzaville autour du roman « Le repentir » du philosophe écrivain, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, publié depuis un an.

Ghislain Thierry Maguessa Ebomé a eu un échange avec des étudiants de différentes facultés de l'Université Marien-Ngouabi, organisé par les Editions Okiera et le Pr Patrick Itoua Ndinga. Il a indiqué que son roman a été inspiré par la repentance des décideurs des actes d'atrocités en organisant « le dialogue national sans exclusive en 2001 ».

Leur conversion a conduit à son questionnement sur la réconciliation du politique pour accéder au pouvoir et distribuer le rôle au niveau du peuple. Son imagination l'a conduit à créer deux personnages principaux du roman, vivant l'un dans les quartiers Sud et, l'autre, dans les quartiers Nord du pays, manifestant des liens d'amour au vu et au su de la société divisée pendant les émeutes.

Il a également fait aux jeunes étudiants l'historique des grands événements qu'a connus le pays dans les années 1992, 1993, 1997, 1998 et 1999. L'objectif était de les inciter à poursuivre l'oeuvre de reconstruction nationale, dans le prolongement du travail fait par les prédécesseurs. Cette couche juvénile doit continuer à penser à l'unité du Congo, à bannir les divisions et toutes formes de violence qui l'ont fragilisé, a dit l'écrivain.

« Le 10 juin, pour moi, est un appel à l'âme au peuple congolais... pour que le Congo ne revive plus ce que les vieux ont vécu », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé a déploré le manque de considération aujourd'hui de cette journée nationale dans certaines parties du Congo. Les premières éditions, a-t-il rappelé, étaient marquées à travers le pays par la mise à disposition d'un seau d'eau de lavement des mains par les citoyens, symbolisant le refus des atrocités.

L.G.O.

ECOLE MILITAIRE PRÉPARATOIRE GÉNÉRAL LECLERC

L'établissement a célébré ses 80 ans d'existence

Dans le cadre de la célébration du 80^e anniversaire de la création de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL) couplée à la Journée nationale de l'Ancien enfant de troupe (AET), une marche a été organisée le 7 juin pour lancer les activités sportives, conformément au programme d'activités prévues. Rémy Ayayos Ikounga, président des AET, y a pris part.



Une vue des marcheurs/Adiac

La marche qui a débuté à l'EMPGL avec pour point de chute le site « Les pieds dans l'eau » a rassemblé, entre autres, le personnel civil de l'école et les militaires, les grands anciens qui ont totalisé 60 ans, 70 ans d'âge, ainsi que les plus jeunes. « Il s'agit d'une activité de cohésion », a déclaré dans son mot de circonstance le vice-président des AET, Arnel Nzolani.

« En réalité, nous sommes sur la célébration de la Journée de l'AET, mais la Journée de l'AET qui est particulière, parce que cette année depuis le 6 mars, notre Alma-mater a eu ses quatre-vingts ans, certainement vous allez vous posez la question de comment ça se fait que nous, les AET, nous en parlons que maintenant. Nous en parlons maintenant autour de la Jour-

née nationale de l'AET comme les enfants célébrant leur mère qui est l'EMPGL », a indiqué Arnel Nzoulani, soulignant qu'à l'occasion devait être ouvert l'ensemble des activités prévues dans le cadre de cette célébration. Dans cette même optique, Fidèle Mapassi, chef de département de français à l'EMPGL, intervenant au nom du personnel enseignant, s'est réjoui du lancement des activités sportives étant donné que le sport, a-t-il dit, a des avantages pour la santé. « L'activité sportive est inhérente à la formation militaire ; vous ne pouvez pas faire un bon soldat si vous êtes impotent, si vous êtes inapte. Le sport est lié à la vie sportive des militaires et pour les enfants de troupe, c'est une bonne chose. La pratique du sport est, d'ailleurs, parmi les critères de sélection

dans cette école », a-t-il signifié.

Un apéritif a marqué la fin de cette marche couplée à un exercice d'étirement. Notons qu'au cours de cette célébration, plusieurs activités ont été prévues parmi lesquelles des compétitions sportives, un café littéraire, la campagne de reboisement, la projection de films documentaires sur l'école, la journée ouverte à l'EMPGL, la conférence débat EMPGL, la table ronde entre les enfants de troupe et les anciens, l'animation culturelle de fin d'année, le baptême de la promotion de terminale et sa réception au sein de l'association, des dons de sang de l'association à l'EMPGL, des activités de la Fédération des AET d'Afrique, la Journée nationale de l'AET, et la soirée de gala du jubilé.

Guillaume Ondze

UEAC

La gouvernance financière au cœur du Conseil des ministres

La 45^e session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC), dont les travaux ont été ouverts le 13 juin à Kintelé, la banlieue Nord de Brazzaville, touche à la fois aux enjeux de la gouvernance financière, aux politiques sectorielles ainsi qu'à la modernisation des systèmes statistiques nationaux et régional.

L'ordre du jour de la 45^e session ordinaire du Conseil des ministres de l'UEAC a été peaufiné par les experts des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) qui se sont réunis à Brazzaville, les 10 et 11 juin, à l'occasion de la réunion du comité inter-Etats. Les dossiers analysés portent, entre autres, sur la situation financière de la Cémac; la mise en œuvre du Free Roaming dans cet espace; la finalisation de l'étude pour l'élaboration de la politique minière commune en zone Cémac. Les discussions porteront également sur l'élaboration de la politique commune du développement du tourisme en zone Cémac; le réaménagement de la Redevance de sécurité aérienne régionale. Il est également prévu l'examen et l'adoption du Guide méthodologique rénové sur l'indice harmonisé des prix à la consommation; du Manuel pratique sur l'enregistrement des statistiques et fait d'état civil dans les pays de la Cémac, ainsi que du Guide méthodologique pour la conduite des recensements généraux de la population. Le Conseil des ministres de l'UEAC sera également informé de l'évolution de la rédaction du nouveau Programme économique régional; du rapport de mission circulaire d'évaluation de l'état de transposition des textes fiscaux et douaniers dans la Cémac; de la mise en œuvre de la feuille de route de la décision portant interdiction d'exportation des bois tropicaux sous forme de grumes dans le bassin du Congo. A cela, s'ajoutent la revalorisation des frais de dossiers des agréments fiscaux et comptables; l'évolution du dossier sur l'élaboration du Code minier communautaire



Une vue des experts/DR

; l'adhésion de la Commission de la Cémac à la Coalition mondiale pour la justice sociale.

Le président du comité Inter-Etats, Eric Mbendé, dans son allocution d'ouverture, a rappelé que la 45^e session ordinaire du Conseil des ministres de l'UEAC est prévue dans un contexte de grave diminution des ressources de la communauté. « Les chiffres, ici les sources autorisées, sont alarmants. Les plans d'action et programmes dûment autorisés et inscrits au budget des institutions communautaires peinent à se déployer. Le fonctionnement même de ces organismes de la communauté est durement mis à mal », a-t-il déploré.

Prendre des décisions courageuses concernant la situation financière

S'agissant de la situation financière de l'institution, il a souligné la nécessité d'examiner ce dossier avec courage et lucidité, afin d'en analyser froidement les enjeux et de formuler au Conseil des ministres de l'UEAC les meilleures propositions pour briser cet interminable cercle vicieux.

Revenant lui aussi sur le contexte de l'organisation de cette session,

le vice-président de la Commission de la Cémac, Charles Assamba Ongodo, a rappelé le récent sommet des chefs d'Etat à Brazzaville, le 22 janvier dernier, qui a conforté la délicate situation financière et préconisé une fois de plus des mesures vigoureuses en vue du relèvement des économies de la sous-région. « Face à ces enjeux, notre communauté doit plus que jamais faire preuve d'unité, de solidarité, de résilience et d'ambition. Les attentes de nos populations sont grandes. Elles aspirent à davantage d'emplois, à de meilleures infrastructures, à une croissance inclusive et à une intégration régionale plus concrète. Aussi avons-nous le devoir collectif de répondre à ces attentes avec efficacité et responsabilité », a-t-il insisté.

En dépit d'une situation difficile, la Commission déploie, a-t-il indiqué, une énergie constante pour promouvoir l'ambition portée par la Conférence des chefs d'Etat d'accélérer les grands chantiers de l'intégration et bâtir un espace sous régional attractif. L'objectif visé étant l'accroissement des investissements et de la dynamisation du commerce intra-communautaire, dont le niveau

actuel reste encore en deçà des immenses potentialités. « Bien plus, nous devons collectivement nous mobiliser davantage pour: renforcer l'intégration économique régionale; améliorer la libre circulation des personnes et des biens; accélérer les projets d'infrastructures communautaires; soutenir la transformation économique et industrielle de notre espace communautaire; et garantir une croissance durable au bénéfice de nos populations », a souhaité le vice-président de la Commission de la Cémac.

Au terme de leurs travaux, plusieurs recommandations ont été formulées concernant notamment la situation financière de la communauté, le renforcement du recouvrement de la taxe communautaire d'intégration. « Nous avons pratiquement examiné tous les points retenus à l'ordre du jour, mais le point le plus crucial, celui portant sur la situation financière de la communauté, a été traité, redressé, orienté au Conseil des ministres pour la prise de décisions courageuses », a expliqué le président du comité Inter-Etats à la fin des travaux.

Parfait Wilfried Douniama

JEUNE CHAMBRE INTERNATIONALE

Un Congolais parmi les candidats à la vice-présidence

L'ancien vice-président et sénateur de la Jeune chambre internationale (JCI)-Congo, Théophile Maloumbi-Nganga, va briguer le poste de vice-président de l'organisation mondiale des jeunes leaders. Il a été sélectionné lors de la conférence Afrique et Moyen-Orient tenue récemment à Abidjan, en Côte d'Ivoire.



Théophile Maloumbi-Nganga

La trentaine révolue, Théophile Maloumbi-Nganga a été sélectionné parmi les trois candidats africains retenus pour briguer le poste de vice-président international de la JCI, au titre de l'année 2027. La sélection finale se fera du 11 au 14 novembre prochain, lors du congrès mondial de la JCI qui se tiendra aux Philippines, à la faveur duquel deux candidats francophones seront désignés pour représenter la région Afrique et Moyen-Orient.

Engagé et dévoué en faveur du leadership citoyen, de l'entrepreneuriat des jeunes et de l'impact communautaire, le jeune leaders congolais a piloté de nombreux projets d'envergure dans divers domaines dont ceux de l'éducation, de la formation qualifiante et de l'innovation sociale.

Son positionnement à la vice-présidence internationale est une occasion indéniable pour la visibilité du Congo au sein de l'une des plus grandes organisations mondiales de jeunes leaders, présentée dans plus de 120 pays et reconnue à travers la planète pour son rôle dans la formation de jeunes leaders.

Le poste de vice-président international de la JCI requiert un enjeu stratégique, car il permet au candidat élu de superviser plusieurs pays, d'accompagner les organisations nationales et de représenter la région Afrique dans les instances mondiales de la JCI.

Pour le Congo, la présence de l'un de ses fils à la tête de ladite organisation reconfortera la diplomatie citoyenne, la coopération internationale et la valorisation de son leadership sur la scène mondiale. Afin de prétendre son élection à la vice-présidence de la JCI, Théophile Maloumbi-Nganga appelle à un soutien institutionnel et moral des autorités congolaises, des organisations de jeunesse ainsi que de la société civile. « Cette candidature dépasse ma personne. Elle représente la jeunesse congolaise, son potentiel et sa capacité à rayonner à l'international. J'espère pouvoir compter sur l'accompagnement de notre pays dans cette dernière étape », a-t-il déclaré.

Firmin Oyé

AFRIQUE CENTRALE

L'arc des vulnérabilités s'élargit

Entre guerre au Soudan, menace terroriste, pressions humanitaires et fragilités institutionnelles, l'Afrique centrale fait face à une convergence inédite de risques sécuritaires.

L'Afrique centrale traverse une phase de forte turbulence géopolitique. Dans son dernier exposé devant le Conseil de sécurité des Nations unies, la secrétaire générale adjointe pour l'Afrique, Martha Pobebe, a dressé un constat préoccupant : malgré certaines avancées institutionnelles et électorales, la sous-région demeure confrontée à une accumulation de crises qui menacent sa stabilité à moyen terme. Cette situation traduit une réalité désormais bien connue des stratèges : les conflits contemporains ne restent plus confinés à leurs frontières d'origine. Ils produisent des effets de contagion qui redessinent progressivement les équilibres régionaux.

Le conflit soudanais, un facteur majeur de déstabilisation régionale

Depuis le déclenchement de la guerre au Soudan en avril 2023, l'Afrique centrale subit les conséquences d'un conflit qui dépasse largement le cadre soudanais. Les déplacements massifs de populations, la circulation d'armes, l'activité accrue des réseaux criminels transfrontaliers et la pression exercée sur les capacités huma-

nitaires des États voisins alimentent une instabilité croissante. Cette dynamique illustre un phénomène classique en relations internationales : lorsqu'un État central entre dans une phase de guerre prolongée, ses périphéries deviennent à leur tour vulnérables aux répercussions sécuritaires, économiques et sociales. Pour l'Afrique centrale, le risque principal réside désormais dans la régionalisation progressive du conflit.

Le bassin du lac Tchad demeure un foyer d'insécurité majeur

Parallèlement à la crise soudanaise, les groupes armés opérant dans le bassin du lac Tchad continuent de représenter une menace significative. Malgré les succès obtenus ces dernières années par la Force multinationale mixte, les organisations affiliées à Boko Haram et à l'État islamique en Afrique de l'Ouest conservent une capacité de nuisance importante. Leur stratégie repose désormais moins sur le contrôle territorial que sur la mobilité, les attaques éclairs et la déstabilisation économique des zones rurales. Cette évolution rend la lutte sécuritaire plus

complexe et plus coûteuse pour les États concernés.

Une crise humanitaire silencieuse

Au-delà de la dimension militaire, l'Afrique centrale fait face à une pression humanitaire sans précédent. L'afflux de réfugiés, les déplacements internes, l'insécurité alimentaire et les effets du changement climatique créent un environnement particulièrement fragile. Selon les agences onusiennes, plusieurs millions de personnes dépendent aujourd'hui d'une assistance humanitaire dans la région. Cette situation est aggravée par la baisse mondiale de l'aide publique au développement et la réduction progressive des financements internationaux, qui limitent la capacité de réponse des organisations humanitaires.

Des fragilités économiques persistantes

Les défis sécuritaires interviennent dans un contexte économique déjà contraint. La dépendance aux matières premières, la faiblesse de l'industrialisation, le chômage des jeunes et l'endettement croissant

réduisent les marges de manœuvre des gouvernements. Or, l'expérience montre que l'insécurité prospère souvent sur des fragilités socio-économiques profondes. La pauvreté, l'absence de perspectives professionnelles et le déficit de services publics constituent autant de facteurs susceptibles d'alimenter les tensions et de favoriser le recrutement par des groupes armés ou criminels.

L'enjeu de la gouvernance régionale

Face à ces défis, la réponse ne peut être uniquement nationale. La Communauté économique des États de l'Afrique centrale est appelée à jouer un rôle croissant dans la coordination des politiques sécuritaires, humanitaires et économiques. La multiplication des menaces transfrontalières impose une coopération renforcée en matière de renseignement, de contrôle des frontières et de gestion des crises. Plus largement, la stabilité régionale dépendra de la capacité des États à renforcer leurs institutions tout en préservant les libertés publiques, régulièrement évoquées par les Nations unies comme un sujet de préoccupation.

Noël Ndong

COOPÉRATION

L'Italie se veut être un partenaire crédible et fiable, capable d'accompagner le Congo sur sa voie de croissance

Les propos ont été tenus par l'ambassadeur d'Italie au Congo, Enrico Nunziata, à l'occasion de la célébration de la fête de la République, le 2 juin dernier. Le gouvernement congolais a été représenté par le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Constant-Serge Bounda.

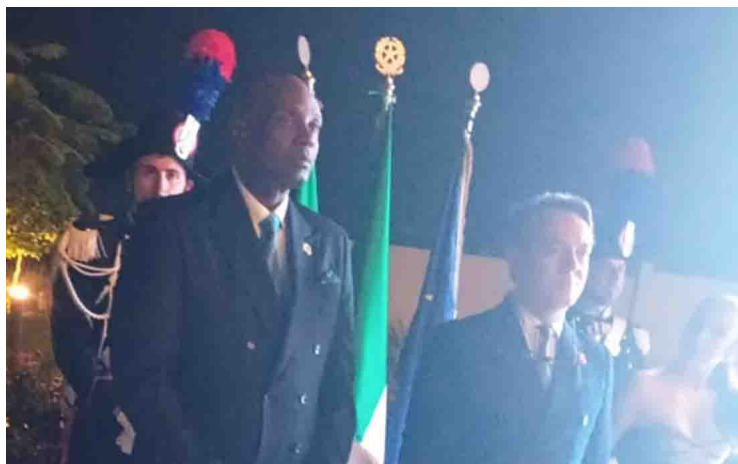
Au cours de la cérémonie, les hôtes de l'ambassadeur d'Italie ont suivi sur écran géant le message du vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Antonio Tajani, adressé aux communautés italiennes à l'étranger. Prenant ensuite la parole pour son mot de circonstance, l'ambassadeur Enrico Nunziata a remercié le ministre Tajani pour son message qui rappelle la valeur des communautés à l'étranger et le rôle que joue l'Italie pour représenter son meilleur dans le monde et ici au Congo. Il a indiqué que cette année, comme souligné par le ministre Tajani, cet anniversaire prend une signification particulière, car c'est le quatre-vingtième anniversaire de la naissance de leur République.

Le diplomate italien a rappelé plusieurs faits historiques relatifs à la date du 2 juin 1946. A cette date, les Italiens furent appelés à faire un choix historique entre la monarchie et la République, et choisir librement leur avenir après les années de dictature nazi-fasciste et les atrocités de la Seconde Guerre mondiale. Avec le référendum institutionnel, la République était née, avec elle, le chemin qui mènera à la Constitution entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1948. Ainsi, le 2 juin 1946 représente donc bien plus qu'un simple choix de forme de l'Etat. Cette date marque l'affirmation, le choix des valeurs qui continuent de guider l'Italie: la liberté,

la démocratie, la dignité de la personne, la justice sociale, la solidarité et surtout la paix...

Pour Enrico Nunziata, ce message prend une valeur particulière dans le contexte international actuel, marqué par des conflits, des tensions et des crises qui mettent à l'épreuve la sécurité et la stabilité mondiales. L'Italie, a-t-il dit, continue de poursuivre une politique étrangère fondée sur le multilatéralisme, l'europanisme et le fort lien transatlantique, convaincu que le dialogue, la coopération et le respect du droit international sont les outils les plus efficaces pour construire la paix et le développement durable. Le diplomate italien a indiqué également que l'Afrique occupe une place stratégique et centrale dans la politique étrangère de son pays. Non seulement à cause de son potentiel humain et économique extraordinaire, mais aussi parce que l'avenir de l'Europe et celui de l'Afrique sont de plus en plus étroitement liés, unis par un lien indissociable. C'est dans cet esprit que s'insère le renforcement des relations entre l'Italie et le Congo, qui ont connu un nouvel élan plus extraordinaire, particulièrement significatif, à partir de janvier 2024 lors du sommet Italie-Afrique à Rome, et grâce à un intense échange de visites et au lancement d'initiatives pour renforcer la coopération commune.

Une coopération qui se développe dans de nombreux secteurs stratégiques
L'ambassadeur d'Italie a saisi cette



L'ambassadeur d'Italie posant avec le ministre congolais des Affaires étrangères/DR

opportunité pour féliciter le chef de l'Etat congolais. «Je souhaite donc adresser mes meilleurs vœux au nouveau gouvernement congolais et à monsieur le président Denis Sassou N'Gusso, dans la poursuite des ambitieux objectifs de développement du pays. L'Italie souhaite être un partenaire crédible, pragmatique et fiable, capable d'accompagner le Congo sur sa voie de croissance à travers des projets et des résultats concrets», a déclaré Enrico Nunziata.

Poursuivant son allocution, le diplomate italien a signifié que dans le cadre du plan Mattei pour l'Afrique, leur coopération se développe dans de nombreux secteurs stratégiques. Dans l'énergie,

avec un rôle fondamental de l'ENI, qui contribue à la sécurité énergétique ainsi qu'au développement industriel et des exportations de la République du Congo, comme en témoigne l'inauguration cette année de la deuxième unité flottante de liquéfaction du gaz et la nouvelle usine industrielle de Loudima, dédiée aux huiles dérivées des oléagineuses à convertir en biocarburants. Dans le domaine des infrastructures et de l'accès aux services essentiels, comme l'énergie électrique, l'Italie soutient le projet Pasel par un cofinancement, approuvé le 29 mai, de cent millions d'euros réalisé conjointement avec la Banque mondiale, et avec une attention particulière aux réseaux d'eau

et essentiellement à Brazzaville, projet pilote du Plan Mattei au Congo. Des thèmes et secteurs pleinement cohérents avec les priorités africaines dans le domaine du développement durable comme annoncé dernièrement aux Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement à Brazzaville. Enrico Nunziata a fait savoir que la coopération italienne s'étend également à la santé, avec des programmes impliquant neuf hôpitaux; l'agriculture, comme en témoigne l'inauguration prochaine de la ferme modèle à Louvakou, dans le Niari (12 mille hectares) dans le cadre du projet Area, visant à renforcer la sécurité alimentaire du pays et à réduire la dépendance aux importations alimentaires étrangères. «Et notre coopération s'étend aussi à la sécurité maritime, un secteur crucial pour la stabilité et la prospérité du golfe de Guinée. Ces résultats montrent que le partenariat entre l'Italie et le Congo se traduit par des initiatives concrètes au service des populations et une croissance partagée, plaçant le secteur privé au centre de l'action. Dans cet esprit, monsieur le ministre, aujourd'hui nous célébrons non seulement l'histoire de l'Italie, mais aussi l'amitié entre nos deux pays, l'Italie et le Congo, ainsi que le désir commun de construire un avenir de paix, de prospérité et d'opportunités pour les nouvelles générations», a-t-il conclu.

DISTINCTION

Norbert Okiokoutina élevé au rang de Grand commandeur dans l'ordre du mérite communautaire de la Cémac

Le Grand chancelier des ordres nationaux de la République du Congo, Norbert Okiokoutina, a reçu les insignes de Grand commandeur dans l'ordre du mérite communautaire de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), lors de la réunion du Comité inter-états de l'Union économique de l'Afrique centrale, tenue du 10 au 11 juin à Brazzaville.



Stanislas Moussa Kembe décorant Norbert Okiokoutina, Adiacsident de la République du Congo, président en exercice de la Cémac, Grand maitre des ordres communautaires, ainsi que ses pairs chefs d'Etat, pour la confiance placée en lui, avant de s'engager à ne ménager aucun effort pour mener à bien sa mission.

Il sied de préciser que Norbert Okiokoutina est le Grand chancelier des ordres nationaux de la République du Congo. Son mandat au niveau de la Cémac ira jusqu'à la fin de celui de la République du Congo à la présidence en exercice de cette institution sous-régionale.

La distinction a été remise à Norbert Okiokoutina par le ministre, conseiller diplomatique du président de la République centrafricaine, Grand chancelier honoraire des ordres communautaires de la Cémac, Stanislas Moussa Kembe.

Pour permettre au récipiendaire d'assurer pleinement ses fonctions, le Conseil des ordres communautaires avait pris à l'unanimité, en sa séance du 21 mars 2025 à Douala, au Cameroun, la décision l'élevant à la dignité de Grand commandeur dans l'ordre du mérite communautaire.

Prenant la parole pour la circonstance, Norbert Okiokoutina a remercié le pré-

Guillaume Ondze



CAD
CENTRE
D' ACTIONS
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
www.cad.cg.org

APPEL D'OFFRES

ACQUISITION DE RADIOS PORTABLES AVEC PORT USB

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Radio FM/AM
- ✓ Port USB intégré
- ✓ Lecteur carte mémoire (Micro SD ou SD)
- ✓ Batterie rechargeable intégrée ou amovible
- ✓ Alimentation secteur ou batterie
- ✓ Haut-parleur de qualité
- ✓ Antenne télescopique
- ✓ Recherche automatique des stations
- ✓ Garantie fournisseur

MARQUE SOUHAITÉE :
BOUMEUR
ou équivalent

QUANTITÉS

RADIOS
600
unités

CLÉS USB
600
unités

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Conformité technique
- Prix proposé
- Délai de livraison
- Garantie offerte
- Fiabilité du fournisseur

DOSSIER À FOURNIR

- Offre technique
- Offre financière (CFA)
- Délais de livraison
- Conditions de garantie
- Coordonnées complètes du fournisseur

DATE LIMITE

30 JUIN 2026 à 15h00

ENVOYEZ VOS OFFRES À :
caddev.cg@gmail.com
cad.congo@cg-cad.org (en copie)

OBJET DU MAIL :
APPEL D'OFFRE
ACQUISITION RADIOS ET USB

Agir ensemble pour le développement !



COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°2

Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025

Sélection internationale ouverte no 84/BEAC/DGE-DSI/SIO/Ser/2026 pour la fourniture et le déploiement de l'outil de supervision des infrastructures informatiques de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

Dans le cadre de l'optimisation de son système d'information et de l'amélioration de la gestion de son infrastructure informatique, la Banque des États de l'Afrique Centrale envisage l'acquisition et le déploiement de l'outil de supervision de ses infrastructures informatiques. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux à l'adresse indiquée ci-dessous :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – DGAM, 14ème étage, porte 1412
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
60 40 23 222 (+237); 30 40 23 222 (+237): postes 5452, 5404, 5402 ou 5403
29 33 23 222 (+237):
@ : cgam.scx@beac.int / dgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC :

RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07
Objet : frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Transfert international (hors zone CEMAC) :

Correspondant : Banque de France
SWIFT Code : BDFEFRPPXXX
Numéro de compte : FR76 3000 1000 6400 0000 5104 277
Destinataire : BEACCMCX090
Objet : frais de soumission appel d'offres n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions, conformes au règlement particulier de la sélection, devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le Jeudi 09 juillet 2026 à 12 h 00. Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en une phase, le Jeudi 09 juillet 2026 à 13 h 00 aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés (document écrit et signé), qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le

Le Responsable,

Appel d'Offres Régional ouvert n°81/BEAC/SG-DS/AORO/Bien/2026

pour la fourniture, en lots indépendants, de divers équipements et pièces détachées des systèmes de sécurité

Dans le cadre de la maintenance de ses systèmes de sécurité, la Banque des États de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, d'acquérir divers équipements et pièces détachées en vue de la maintenance de ses systèmes de sécurité. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Le présent appel d'offres est subdivisé en lots indépendants comme suit :

- lot 1 : « Equipements et pièces détachées de vidéosurveillance » ;
- lot 2 : « Equipements et pièces détachées de contrôle d'accès et anti-intrusion ».

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – DGAM, 14ème étage, porte 1412
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
60 40 23 222 (+237); 30 40 23 222 (+237): postes 5452, 5404, 5402 ou 5403
29 33 23 222 (+237):
@ : cgam.scx@beac.int / dgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement

de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA par lot. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC :

RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07
Objet : frais de soumission appel d'offres n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA par lot, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le mardi 23 juin 2026 à 12 h 00. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en une seule phase le mardi 23 juin 2026 à 13 h 00 aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Cette ouverture se tiendra en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le

Le Responsable,

ENVIRONNEMENT

La CEEAC appelle à une mobilisation collective

À l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement célébrée le 5 juin, le commissaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) en charge de l'Environnement, des Ressources naturelles, de l'Agriculture et du Développement rural, Maxime Nzita, a lancé un appel en faveur d'une action régionale concertée pour préserver les écosystèmes de la sous-région et renforcer la résilience de la population face aux effets du changement climatique.

Le commissaire Maxime Nzita a relevé dans son message que l'environnement est un patrimoine vital pour la population de la sous-région, constituant bien plus qu'un simple héritage naturel, et représente « une source essentielle de vie, de santé, d'énergie, de nourriture et de développement économique ».

Les forêts du bassin du Congo, les cours d'eau, les zones humides, les terres agricoles ainsi que la riche biodiversité de l'Afrique centrale forment, selon lui, un capital stratégique non seulement pour les pays membres de la CEEAC, mais également pour l'équilibre écologique mondial.

Cependant, « ce patrimoine commun fait face à de nombreuses menaces, notamment le changement climatique, la dégradation des terres, la pollution, l'exploitation non durable des ressources naturelles et les fragilités économiques qui affectent les communautés locales », a indiqué le commissaire de la CEEAC en charge de l'Environnement, des Ressources naturelles, de l'Agriculture et du Développement rural.

Face à ces enjeux, il estime que les réponses isolées ne suffisent plus, « seule une approche régionale, solidaire et orientée vers des résultats concrets permettra de protéger durablement la population et les ressources naturelles ». Il a proposé une réponse régionale face aux défis environnementaux.

Ainsi, la CEEAC réaffirme son engagement à accompagner les États membres dans la préservation du bassin du Congo, la restauration des terres dégradées, la gestion durable des ressources naturelles et la promotion d'un développement conciliant croissance économique, protection de l'environnement et justice sociale.

L'institution sous-régionale entend également soutenir des initiatives



Le commissaire Maxime Nzita délivrant son message/DR

visant à protéger les villes et les villages contre les inondations et les sécheresses, à promouvoir une agriculture durable et à favoriser la création d'emplois verts, notamment en faveur des jeunes et des femmes.

Une responsabilité partagée pour l'avenir

Le commissaire Maxime Nzita a invité les gouvernements, les collectivités locales, les communautés, le secteur privé ainsi que les partenaires techniques et financiers à renforcer leur coopération. Il a souligné que l'environnement ne doit plus être considéré comme un secteur isolé, mais comme le fondement de la sécurité alimentaire, de la stabilité, de l'intégration régionale et de la prospérité future de l'Afrique centrale. À travers cet appel, la CEEAC réaffirme sa volonté de faire de la sous-région celle de solutions, capable de préserver ses ressources naturelles tout en bâtissant un avenir plus résilient pour les générations « présentes et futures ». Car, « protéger l'environnement aujourd'hui, c'est garantir la résilience de nos peuples demain », a rappelé le commissaire en charge de l'Environnement, des Ressources naturelles, de l'Agriculture et du Développement rural.

Yvette Reine Boro Nzaba

La FAO et le Congo renforcent la surveillance des tourbières

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo ont lancé, le 8 juin à Brazzaville, un atelier technique international sur le suivi des tourbières, l'intégration des données et les applications climatiques.

L'atelier rassemble des participants venus de plusieurs pays et se tiendra jusqu'au 12 juin et marque le passage à l'opérationnalisation concrète des systèmes de mesure sur le terrain après la phase théorique initiée en février 2025. Il réunit des experts de la République du Congo, de la République démocratique du Congo, du Gabon et d'autres spécialistes internationaux sous l'égide de la Global Forest Observations Initiative. L'objectif est de sécuriser la biodiversité, les réserves en eau et les immenses stocks de carbone de ces zones humides, reconnues comme des plus importants réservoirs de carbone tropical au monde. Le projet bénéficie de l'appui financier du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, à travers l'Initiative internationale pour le climat et de l'accompagnement technique du Pnud.

La représentante de la FAO en République du Congo, Ricarda Mondry, a rappelé l'importance stratégique de cette ressource ainsi que les exigences

de transparence internationale. « Les tourbières du bassin du Congo constituent l'un des patrimoines naturels les plus importants de la planète. Alors que le pays travaille à l'amélioration de l'inventaire de gaz à effet de serre et au renforcement de leur système de mesure, de rapportage et de vérification, la disponibilité de données fiables est plus importante que jamais », a-t-elle indiqué.

Au cours de cette formation, les participants apprendront à combiner les données satellitaires et les mesures in situ. Les travaux intègrent des exercices pratiques sur les plateformes de télédétection Sepal et Google Earth Engine, ainsi qu'une visite de terrain pour évaluer les applications développées depuis le lancement du projet en juin 2022.

S'exprimant au nom de la ministre de l'Environnement, le directeur de l'Ecologie et des Ressources naturelles, Narcisse Ofoulou, a souligné la finalité stratégique des compétences qui seront acquises au cours de la

semaine. « Cet atelier constitue une deuxième phase plus avancée et opérationnelle. Il vise à renforcer les capacités techniques et institutionnelles nationales pour opérationnaliser les systèmes de surveillance des tourbières à travers l'intégration des données du terrain, des outils de télédétection et des mécanismes de rapportage climatique. Il a l'ambition également de rapprocher les systèmes de suivi des opportunités de prise de décisions stratégiques et de financement climatique », a-t-il expliqué.

Ces nouvelles compétences en cartographie permettront au Congo de valoriser ses données environnementales. Elles serviront à enrichir les inventaires nationaux de gaz à effet de serre, à consolider les contributions déterminées au niveau national et à optimiser les mécanismes Redd+, ouvrant la voie à l'accès aux marchés volontaires du carbone et à de nouvelles opportunités de financement climatique basées sur les résultats.

Rude Ngoma

L'ONG ACH Environnement assainit le littoral

À l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, l'Organisation non gouvernementale (ONG) ACH Environnement a initié, le 5 juin, une grande activité d'assainissement et de nettoyage de la plage de Songolo, dans le 5^e arrondissement Mongo Mpoukou, à Pointe-Noire.

L'activité organisée en collaboration avec la société TotalEnergies a réuni les membres de l'ONG ACH Environnement, la communauté des pêcheurs, et des bénévoles. Avant le déploiement des participants le long de la plage de Songolo, une sensibilisation a été faite à l'endroit de la communauté des pêcheurs sur la gestion des déchets plastiques et la pollution marine.

« L'activité a eu pour but de conscientiser et d'éduquer les riverains ainsi que la communauté des pêcheurs à adopter des bons réflexes qui consistent à garder le littoral salubre, en le débarrassant des déchets plastiques dont les conséquences sur notre environnement sont incalculables. Une fois recueillis, ces déchets sont récupérés par les services habilités de la mairie pour leur placement dans des lieux appropriés », a dit Ben Mpoussa Owassa, président de ACH Environnement.

Le nettoyage du littoral, a-t-il dit, s'inscrit aussi dans la dynamique des actions menées par l'ONG à l'instar de la vulga-



Les participants à la fin de l'activité de nettoyage du littoral/Adiac

risation et la promotion du produit R, ce concept innovant qui désigne le plastique usagé désormais objet requalifié qui ne doit plus être perçu comme un déchet ou une nuisance. Le produit R est également normé pour s'intégrer de manière sécurisée et efficace dans le tissu industriel et commercial. Aussi, il est réintégré comme bien réutilisable ou matière première stratégique dans l'économie locale. A la fin de l'activité, une performance

pratique sur le recyclage des déchets plastiques a été réalisée par tous les bénévoles sous la supervision de Davy Bivhou Ngoma, membre de l'ONG ACH Environnement. En effet, à partir d'un objet plastique récupéré, une carte formant un globe terrestre a été formée, justifiant plus que jamais que la place du déchet plastique n'est pas à la poubelle. Il est et reste toujours utile à la population.

Hervé Brice Mampouya

L'association Espoir pour l'avenir climatique interpelle la diplomatie mondiale pour le climat

À l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'environnement, le 5 juin, l'association Espoir pour l'avenir climatique, que préside Roch Régis Bikoua, demande à la diplomatie mondiale pour le climat d'arrêter d'être toujours en déphasage avec l'accord de Paris.

Le 5 juin de chaque année la communauté internationale célèbre la journée mondiale de l'environnement. Cette année la journée mondiale de l'environnement s'articule autour de l'urgence climatique et la transition écologique, invitant à repenser les systèmes économiques et à agir pour le climat. Au regard de ce thème, l'association Espoir pour l'avenir climatique appelle la diplomatie mondiale pour le climat d'arrêter d'être en déphasage avec l'accord de Paris. « Repenser nos systèmes économiques et à agir pour le climat, c'est faire en sorte que l'urgence climatique amène les pays ayant ratifiés l'accord de Paris, à le faire valider aux niveaux de leur parlements respectifs. Et aucune dépense publique ne doit être autorisée si elle n'est pas com-



Les membres de l'association Espoir pour l'avenir climatique en pleine marche écologique/DR

patible avec l'accord de Paris », souligne ladite association. Pour le président de l'association Espoir pour l'avenir climatique, Roch Régis Bikoua, le financement climatique international doit intéresser impérativement les ministres de Finances, de la Coopé-

ration internationale, de la Justice, et les parlementaires des pays ayant certifiés l'accord de Paris qui, adopté en 2015, place les dépenses publiques au cœur de la transition écologique en exigeant que les flux financiers soient compatibles avec une trajectoire de réduction des émis-

sions de gaz à effet de serre et un développement résilient au climat.

Pour Roch Régis Bikoua « si à chaque conférence des parties sur le climat (COP), les pays ayant ratifiés l'accord de Paris pouvaient présenter leurs rapports respectifs sur les engagements pris en 2015 à Paris, ça serait un bon signal sur la crédibilité de la diplomatie mondiale pour le climat ». Pour y parvenir, l'urgence est la mise en place d'un tribunal international pour le climat et le respect de la règle d'or climatique proposés par ce dernier dans son troisième livre intitulé « La gouvernance responsable pour le climat » publié aux éditions Libres-opinions en mars 2026.

L'association Espoir pour l'avenir climatique, a pour ambition de contribuer, aux côtés des pou-

voirs publics, à faire du Congo la première puissance écologique d'Afrique. Sa mission étant d'informer, former et transformer avec beaucoup d'espoir pour l'avenir climatique. Cette association favorise la promotion des emplois verts, la préservation des ressources naturelles, énergétiques et la diversité des espèces, la repensation de production et de consommation afin d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles.

Notons que l'association Espoir pour l'avenir climatique, à pour objectifs de contribuer à l'assainissement et la protection de l'environnement afin de lutter contre la pollution et les maladies; rechercher l'utilisation et l'application de technologies liées aux énergies non polluantes.

Bruno Zéphirin Okokana



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 008/MSP/HeSP-2026 RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN SANTE HUMAINE DU PROJET HeSP



I-CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) afin de financer le projet de sécurité sanitaire pour un montant total de 60 millions USD.

L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Il est prévu d'une partie de ce financement soit utilisé pour le recrutement du Spécialiste en Santé Humaine.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Placé sous la supervision du Coordonnateur du Projet le Spécialiste en Santé Humaine sera chargé entre autres de :

- Participer à l'élaboration, à l'appui à la mise œuvre des activités, et au suivi & l'évaluation du plan de travail budgétisé annuel du HeSP Phase III ;
- Appuyer les directions d'études et de planification (DEP) et d'information sanitaire et de la recherche (DISER) du MSP à la mise en œuvre du cadre de suivi et d'évaluation de l'exécution du HeSP Phase III ;
- Veiller au respect des stratégies, standards et normes internationales de prestation de services de qualité dans le contenu des outils de prestations de services, les ateliers de formation et durant les visites de terrain ;
- Appuyer les services techniques des ministères dans la mise en œuvre des activités de leurs composantes respectives du HeSP Phase III et de la dimension « Une Seule Santé » de ce programme ;
- Appuyer les directions techniques du MSP dans le processus de recrutement des entités ayant des compétences techniques appropriées dans l'élaboration des modules et l'organisation de la formation continue du personnel en charge de la surveillance et riposte aux épidémies ;
- Assister les directions techniques du MSP dans la conception et l'organisation des programmes de

supervision formative intégrée des personnels soignants, administratifs et gestionnaires ;

- Assister les services techniques du MSP à la préparation du rapport annuel de l'avancement des activités du projet et assister aux réunions des différents comités de coordination, technique et de gestion des projets ;

- Assister des directions techniques du MSP en cas de besoins, dans la rédaction des clauses techniques pour des équipements, matériels et consommables médicaux à soumettre au service de passation des marchés de la direction des ressources financières (DRF) du MSP ;

- Apporter un appui technique au service de passation des marchés dans la préparation ou la revue des projets de termes de références sur les aspects de Santé Humaine dans le cadre du HeSP Phase III ;

- Participer aux visites techniques de terrain selon le planning du MSP et en collaboration avec ses partenaires ;

- Participer aux missions de supervision du HeSP Phase III ;

- Contribuer à la documentation des bonnes pratiques et des résultats de HeSP Phase III ;

- Autres tâches nécessaires en lien avec le poste.

III-PROFIL

Le Spécialiste en Santé Humaine devra présenter le profil suivant :

- Formation universitaire supérieure (minimum BAC+5 en sciences sociales, santé publique ou équivalent) ;
- Expérience pertinente dans les tâches similaires, plus spécialement en matière de préparation et riposte contre les flambées épidémiques et de l'amélioration des capacités requises pour la mise en œuvre de RSI ;
- Parfaite maîtrise du contexte socioéconomiques du pays ;
- Familiarité avec les partenaires techniques et financiers nationaux, régionaux et internationaux ;

- Excellente capacité de travailler au sein des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles ;

- Capacité démontrée à travailler et à communiquer efficacement (oral et écrit) en Français. Une maîtrise de l'Anglais est un atout ;

- Des compétences de « Leadership » et une flexibilité et capacité à s'adapter aux situations d'urgence et de changements fréquents ;

- Une expérience continue d'au moins 3 ans en qualité de Spécialiste en Santé humaine dans un Projet financé par la Banque mondiale ou tout autre partenaire multilatéral serait un atout.

IV-DUREE DE LA MISSION

L'intéressé (e) interviendra à temps plein dans le cadre de sa fonction. La durée du contrat est d'un (1) an, comprenant une période d'essai de trois (03) mois. Ce contrat est renouvelable sur la durée du Projet sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante des performances et conformément aux dispositions du contrat qu'il/elle aura signé avec le Projet, mais aussi à la satisfaction de l'IDA. Une liste de critères de performance sera établie et jointe au contrat.

V-PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape. Il comportera trois (3) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel contrat. Seul(e) les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Un candidat sera retenu conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation de Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016 révisé en Septembre 2025. Un contrat de travail sera signé entre le Projet HeSP et le candidat le mieux qualifié pour conduire la mission assignée au Spécialiste en Santé Humaine.

VI-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TDR) complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

-Les dossiers de candidatures comprenant : Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet HeSP ; un curriculum vitae (CV) ; les attestations ou certificats de travail ; les photocopies des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme/attestation sera demandé au cours de l'entretien).

-Les candidatures doivent être déposées sous plis fermé ou envoyées à la Direction de l'Hygiène et de la Promotion de la Santé, située derrière les Sapeurs-Pompiers en allant vers la morgue du CHU ou par courrier électronique à l'adresse suivante msp.projet.hesp@gmail.com, au plus tard le 28 Juin 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste de Spécialiste en Santé Humaine du Projet HeSP ».

NB :

Pour tout contact prière d'appeler la Coordination du Projet de Sécurité Sanitaire au (+242) 06 979 03 15 / 05 511 57 02

Fait à Brazzaville, le 15 Juin 2026.

Dr EMEKA Jean Claude

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 011/MSP/HeSP-2026 RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN COMMUNICATION DU PROJET HeSP

I-CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) afin de financer le projet de sécurité sanitaire pour un montant total de 60 millions USD.

L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Il est prévu qu'une partie de ce financement soit utilisée pour le recrutement du Spécialiste en Communication.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Placé sous la supervision du Coordonnateur du Projet le Spécialiste en Communication sera chargé entre autres de :

- Définir une stratégie de communication du Projet assorti d'un plan de mise en œuvre adapté, et prendra totalement en charge tous les aspects de communication. A ce titre, il/elle travaillera en étroite collaboration avec les autres membres de l'UGP-HeSP III ainsi que les services extérieurs et autres structures impliquées dans l'exécution du Projet ;
- Définir le cadre global du système de communication et mettre en place une bonne visibilité des activités du Projet ;
- Proposer un périodique de diffusion des informations (activités) du Projet ;
- Animer et assurer la production régulière du périodique des informations (activités) du Projet ;
- Veiller à la réputation en ligne du Projet et de ses promoteurs ;
- Explorer des solutions novatrices, y compris l'utilisation de l'IA et l'implication des influen-

ceurs, si nécessaire ;

- Animer et assurer la mise à jour du site web du Projet.

III-PROFIL

Le Spécialiste en Communication devra présenter le profil suivant :

- Avoir un diplôme supérieur (au moins BAC + 5) en communication, journalisme ou dans une discipline relative à la communication ou toute autre discipline équivalente ;
- Avoir une expérience professionnelle pertinente d'au moins trois (03) ans comme Spécialiste en Communication ; une expérience des projets financés par la coopération multilatérale et en particulier une expérience des projets financés par la Banque mondiale serait un atout ;
- Avoir une expérience de relation de travail avec des partenaires au plus haut niveau ;
- Avoir une bonne connaissance en informatique (Word, Excel, PowerPoint) ;
- Maîtriser Adobe Creative Suite (Photoshop, Illustrator, InDesign) et ou Canva serait un atout ;
- Savoir utiliser Microsoft Teams/Zoom ;
- Avoir une connaissance pertinente de la gestion des relations avec le ministère en charge de la santé ;
- Avoir une expérience dans le développement des produits de communication et savoir utiliser certains équipements (appareil photo, vidéo caméra, etc.) ;
- Être apte à collaborer avec les membres d'une équipe multidisciplinaire, et à travailler sous pression ;
- Avoir de très bonnes relations inter et intra professionnelles ;
- La connaissance de l'anglais et des langues nationales sera un atout ;
- Être disposé (e) à effectuer des déplacements

dans les structures intervenant dans le cadre du projet (même à l'intérieur du pays) et éventuellement d'autres organismes.

IV-DUREE DE LA MISSION

L'intéressé (e) interviendra à temps plein dans le cadre de sa fonction. La durée du contrat est d'un (1) an, comprenant une période d'essai de trois (03) mois à compter de la date de signature dudit contrat. Ce contrat est renouvelable sur la durée du Projet sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante des performances et conformément aux dispositions du contrat qu'il/elle aura signé avec le Projet, mais aussi à la satisfaction de l'IDA. Une liste de critères de performance sera établie et jointe au contrat.

V-PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape. Il comportera trois (3) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel contrat. Seul(e) les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Un candidat sera retenu conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation de Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des

Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016 révisé en Septembre 2025. Un contrat de travail sera signé entre le Projet HeSP et le candidat le mieux qualifié pour conduire la mission assignée au Spécialiste en Communication.

VI-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TDR) complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

-Les dossiers de candidatures comprenant : Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet HeSP ; un curriculum vitae (CV) ; les attestations ou certificats de travail ; les photocopies des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme/attestation sera demandé au cours de l'entretien).

-Les candidatures doivent être déposées sous plis fermé ou envoyées à la Direction de l'Hygiène et de la Promotion de la Santé, située derrière les Sapeurs-Pompiers en allant vers la morgue du CHU ou par courrier électronique à l'adresse suivante msp.projet.hesp@gmail.com, au plus tard le 28 Juin 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste de Spécialiste en Communication du Projet HeSP ».

NB :

Pour tout contact prière d'appeler la Coordination du Projet de Sécurité Sanitaire au (+242) 06 979 03 15 / 05 511 57 02

Fait à Brazzaville, le 15 Juin 2026.

Dr EMEKA Jean Claude

**I-CONTEXTE**

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) afin de financer le projet de sécurité sanitaire pour un montant total de 60 millions USD.

L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Il est prévu qu'une partie de ce financement soit utilisée pour le recrutement du Responsable en Suivi-évaluation.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Placé sous la supervision du Coordonnateur du Projet, le Responsable en Suivi-évaluation travaillera en très étroite collaboration avec les responsables des composantes du Projet ainsi qu'avec l'équipe fiduciaire de l'UGP et les Responsables en suivi et évaluation des autres pays engagés dans le Projet HeSP, et sera chargé entre autres de :

- Préparer la planification des activités du projet sur toute sa durée en programmant notamment ses coûts et ses activités sur l'ensemble du cycle du Projet ;
- Préparer chaque année le Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA) de l'année suivante, à soumettre au Coordonnateur dans les délais impartis, en étroite collaboration avec les responsables des composantes techniques ;
- Dresser, en collaboration avec les responsables des composantes techniques, un plan d'actions détaillé de réalisation des activités du PTBA et élaborer les outils de suivi et évaluation correspondants pour s'assurer de sa mise en œuvre (tableau de bord de suivi des activités, Diagramme de Gantt, fiches de suivi des activités sur KoboToolbox) ;
- Mettre à jour la partie suivi-évaluation du Manuel d'exécution du Projet, en fonction des besoins éventuels ;
- Élaborer les termes de référence pour la sélection de consultants ou de bureaux d'études dans le domaine du suivi et évaluation ou autres selon les besoins du projet ;
- Renseigner régulièrement la base de données informatisée, présentant l'évolution des indicateurs du cadre de résultats du Projet définis dans le Document du projet ;
- Mettre en place un tableau de bord et un système d'informations géographiques (SIG) permettant de suivre en temps réel les réalisations du Projet, en utilisant le système GEMS de la Banque mondiale ;
- Organiser de façon régulière, des sessions d'évaluation

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 010/MSP/HeSP-2026 RECRUTEMENT DU RESPONSABLE EN SUIVI-EVALUATION DU PROJET HeSP



de la qualité des données venues du terrain sur la mise en œuvre du projet ;

- Assurer l'organisation et la supervision des différentes études et enquêtes liées au suivi et évaluation des activités du Projet (situations de référence, suivi des indicateurs de performance et d'impacts, etc.) ;
- Assurer le suivi régulier des indicateurs du Projet par rapport aux valeurs de référence et mettre à jour périodiquement le Cadre de Résultats (CdR) du Projet ;
- Superviser les activités des prestataires de services recrutés dans le cadre du suivi et évaluation du Projet ;
- Travailler en étroite collaboration avec la Direction de l'information sanitaire, de l'évaluation et de la recherche (DISER) pour la transmission des données relatives à la mise en œuvre du Projet ;
- Organiser et superviser toute étude d'évaluation des activités du Projet jugée nécessaire ;
- Collecter régulièrement les données pour s'assurer du bon déroulement des activités (tableaux de bord et indicateurs avec délais, coûts, livrables) ;
- Analyser l'efficacité et les rouages internes de la mise en œuvre du projet pour identifier et résoudre les goulots d'étranglement ;
- Analyser, documenter et rendre compte du strict respect de l'égalité des genres, de l'impact environnemental et autre domaines transversaux pendant les différentes interventions du projet.
- Sur le court, moyen ou long terme, mesurer les effets (impacts) directs et indirects, positifs ou négatifs du projet sur les communautés bénéficiaires, mais aussi sur leur environnement immédiat ;
- Préparer une grille d'évaluation des activités du Projet pour suivre l'évolution de celles-ci ;
- Préparer les rapports de suivi et évaluation périodiques sur les activités du Projet et les soumettre à la Coordination du Projet ;
- Superviser la préparation de la documentation nécessaire à la réalisation des missions de supervision nationales (Banque mondiale, Gouvernement de la République du Congo, etc.) du projet et des revues et évaluation externes du Projet (Revue à Mi-Parcours, évaluation finale, etc.) ;
- Assurer le suivi de l'exécution des recommandations des missions de supervision (notamment à travers les notes d'apprentissage, les fiches de bonnes pratiques, les synthèses périodiques, le tableau de suivi des recommandations des missions et documentation des leçons apprises) en vue d'éventuelles remédiations ;
- Participer aux réunions de gestion du Projet et assurer le partage d'une information actualisée sur l'état d'avancement du Projet ;

- Favoriser la diffusion des leçons apprises à l'extérieur du Projet, en collaboration avec le Spécialiste en communication ;
- Exécuter toute autre tâche qui peuvent lui être confiées par le coordonnateur du projet, etc.

III-PROFIL

Le Responsable en Suivi-évaluation devra présenter le profil suivant :

- Avoir au moins un diplôme universitaire (BAC+5) en management des projets, administration publique, statistique, ingénierie, sciences sociales, gestion ou diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine du suivi-évaluation et de planification dans un projet de la Banque mondiale ou tout autre partenaire multilatéral ;
- Avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression ;
- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, Internet...);
- Avoir des compétences de « Leadership » et une flexibilité et capacité à s'adapter à des situations d'urgence et de changements fréquents ;
- Avoir un bon esprit d'initiative, d'innovation et être proactif ;
- Parfaite maîtrise du contexte socioéconomiques du pays ;
- Avoir une maîtrise du français et de bonnes compétences en communication écrite et orale. Maîtriser les langues nationales serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance d'outils de conception ou de collectes des données (ODK collect, Kobotoolbox et autres) ou de cartographie (QGIS, ArcGIS, etc.) ;
- Familiarité avec les partenaires techniques et financiers nationaux, régionaux et internationaux.

V-DUREE DE LA MISSION

L'intéressé (e) interviendra à temps plein dans le cadre de sa fonction. La durée du contrat est d'un (1) an, comprenant une période d'essai de trois (03) mois à compter de la date de signature du contrat. Ce contrat est renouvelable sur la durée du Projet sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante des performances et conformément aux dispositions du contrat qu'il/elle aura signé avec le Projet, mais aussi à la satisfaction de l'IDA. Une liste de critères de performance sera établie et jointe au contrat.

V-PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive

et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape. Il comportera trois (3) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel contrat. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Un candidat sera retenu conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation de Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016 révisé en Septembre 2025. Un contrat de travail sera signé entre le Projet HeSP et le candidat le mieux qualifié pour conduire la mission assignée au Responsable en Suivi-évaluation.

VI- DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TDR) complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).
-Les dossiers de candidatures comprenant : Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet HeSP ; un curriculum vitae (CV) ; les attestations ou certificats de travail ; les photocopies des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme / attestation sera demandé au cours de l'entretien)

-Les candidatures doivent être déposées sous plis fermés à la Direction de l'Hygiène et de la Promotion de la Santé, située derrière les Sapeurs-Pompiers en allant vers la morgue du CHU ou envoyées par courrier électronique au msp.projet.hesp@gmail.com au plus tard le 28 Juin 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste de Responsable en Suivi-évaluation du Projet HeSP ».

Pour tout contact, prière de saisir la Coordination du Projet de Sécurité Sanitaire au (242) 06 979 03 15 / 05 511 57 02

Fait à Brazzaville, le 15 Juin 2026.

Dr EMEKA Jean Claude

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 009/MSP/HeSP-2026 RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN SANTE ANIMALE DU PROJET HeSP

I-CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) afin de financer le projet de sécurité sanitaire pour un montant total de 60 millions USD.

L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Il est prévu d'une partie de ce financement soit utilisé pour le recrutement du Spécialiste en Santé Animale.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Placé sous la supervision du Coordonnateur du Projet le Spécialiste en Santé Animale sera chargé entre autres de :

- Participer à l'élaboration, à l'appui et à la mise en œuvre des activités, et au suivi & l'évaluation du plan de travail budgétisé annuel du HeSP Phase III ;
- Appuyer l'ensemble des services du Ministère de l'Élevage et du Ministère de l'Environnement au niveau central et décentralisé pour développer le système de surveillance et riposte, renforcer le laboratoire et le personnel épidémiologique au Congo ;
- Appuyer les directions d'études et de planification (DEP) et des systèmes d'information sanitaire et de la recherche (SIR) des ministères en charge de l'élevage, de l'environnement et de l'économie forestière à la mise en œuvre du cadre de suivi et d'évaluation de l'exécution du HeSP Phase III et de la dimension « Une Seule Santé » de ce programme concernant la santé animale ;
- Veiller au respect des stratégies, standards et normes internationales de prestation de services de qualité dans le contenu des outils de prestations de services, les ateliers de formation et durant les visites sur le terrain ;
- Appuyer les services techniques des ministères dans la mise en œuvre des activités de leurs composantes respectives du HeSP Phase III ;
- Appuyer les directions techniques des ministères en charge de l'élevage, de l'environnement et de l'économie forestière dans le processus de recrutement des entités ayant des compétences techniques appropriées dans l'élaboration des modules et l'organisation formation continue du personnel en charge de la surveillance et riposte aux épidémies dans le domaine concerné ;
- Assister les directions techniques des ministères en charge de l'agriculture, de l'environnement et de l'économie forestière dans la conception et l'organisation des programmes de supervision formative intégrée des personnels soignants, administratifs et gestionnaires ;
- Assister les services techniques des ministères en charge de l'élevage, de l'environnement et de l'économie forestière à la préparation des rapports de l'avancement des activités du projet et assister aux réunions des différents comités de coordination, technique et de gestion des projets ;
- Assister des directions techniques des ministères en charge de l'élevage, de l'environnement en cas de besoins, dans la rédaction des clauses techniques pour des équipements, matériels et consommables médicaux à soumettre au service de passation des marchés de la direction des ressources financières (DRF) ;
- Apporter un appui technique au service de passation des marchés dans la préparation ou la revue des projets de termes de références pour des consultants à recruter par les ministères en charge de l'agriculture, de l'environnement et de l'économie forestière dans le cadre du HeSP Phase III ;
- Participer aux visites techniques sur le terrain selon le planning des ministères en charge d'élevage, de l'environnement, de l'économie forestière et en collaboration avec ses partenaires ;
- Participer aux missions de supervision du HeSP Phase III ;
- Contribuer à la documentation des bonnes pratiques et des résultats de HeSP Phase III ;
- Autres tâches nécessaires en lien avec le poste.

tements des entités ayant des compétences techniques appropriées dans l'élaboration des modules et l'organisation formation continue du personnel en charge de la surveillance et riposte aux épidémies dans le domaine concerné ;

- Assister les services techniques des ministères en charge de l'élevage, de l'environnement et de l'économie forestière à la préparation des rapports de l'avancement des activités du projet et assister aux réunions des différents comités de coordination, technique et de gestion des projets ;
- Assister des directions techniques des ministères en charge de l'élevage, de l'environnement en cas de besoins, dans la rédaction des clauses techniques pour des équipements, matériels et consommables médicaux à soumettre au service de passation des marchés de la direction des ressources financières (DRF) ;
- Apporter un appui technique au service de passation des marchés dans la préparation ou la revue des projets de termes de références pour des consultants à recruter par les ministères en charge de l'agriculture, de l'environnement et de l'économie forestière dans le cadre du HeSP Phase III ;
- Participer aux visites techniques sur le terrain selon le planning des ministères en charge d'élevage, de l'environnement, de l'économie forestière et en collaboration avec ses partenaires ;
- Participer aux missions de supervision du HeSP Phase III ;
- Contribuer à la documentation des bonnes pratiques et des résultats de HeSP Phase III ;
- Autres tâches nécessaires en lien avec le poste.

III-PROFIL

Le Spécialiste en Santé Animale devra présenter le profil suivant :

- Formation universitaire supérieure, Spécialiste du secteur de l'élevage possédant un Diplôme de doc-

teur Vétérinaire (bac+7) ou autre Diplôme supérieur ou professionnel dans le domaine des sciences vétérinaires ;

- Expérience pertinente dans le domaine de la santé animale, plus spécialement en matière de préparation, prévention et riposte contre les flambées épidémiques et dans le processus de l'amélioration de la performance des services vétérinaires ;
- Familiarité avec les partenaires techniques et financiers nationaux, régionaux et internationaux ;
- Excellente capacité de travailler au sein des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles ;
- Capacité démontrée à travailler et à communiquer efficacement (oral et écrit) en Français. Une maîtrise de l'Anglais est un atout ;
- Des compétences de « Leadership » et une flexibilité et capacité à s'adapter aux situations d'urgence et de changements fréquents ;
- Une expérience continue d'au moins 3 ans en qualité de Spécialiste en Santé Animale dans un Projet financé par la Banque mondiale ou tout autre partenaire multilatéral serait un atout.

IV-DUREE DE LA MISSION

L'intéressé (e) interviendra à temps plein dans le cadre de sa fonction. La durée du contrat est d'un (1) an, comprenant une période d'essai de trois (03) mois. Ce contrat est renouvelable sur la durée du Projet sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante des performances et conformément aux dispositions du contrat qu'il/elle aura signé avec le Projet, mais aussi à la satisfaction de l'IDA. Une liste de critères de performance sera établie et jointe au contrat.

V-PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape. Il comportera trois (3) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée

à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel contrat. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Un candidat sera retenu conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation de Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016 révisé en Septembre 2025. Un contrat de travail sera signé entre le Projet HeSP et le candidat le mieux qualifié pour conduire la mission assignée au Spécialiste en Santé Animale.

VI-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TDR) complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).
-Les dossiers de candidatures comprenant : Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet HeSP ; un curriculum vitae (CV) ; les attestations ou certificats de travail ; les photocopies des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme / attestation sera demandé au cours de l'entretien).

-Les candidatures doivent être déposées sous plis fermés à la Direction de l'Hygiène et de la Promotion de la Santé, située derrière les Sapeurs-Pompiers en allant vers la morgue du CHU ou envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante msp.projet.hesp@gmail.com, au plus tard le 28 Juin 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste de Spécialiste en Santé Animale du Projet HeSP ».

NB :

Pour tout contact, prière d'appeler la Coordination du Projet de Sécurité Sanitaire au (+242) 06 979 03 15 / 05 511 57 02

Fait à Brazzaville, le 15 Juin 2026.

Dr EMEKA Jean Claude

JOURNÉE DE LA CONCORDE NATIONALE

Des activités sportives au menu de la 35^e édition

Les festivités de la 35^e Journée nationale de la concorde nationale organisées les 9 et 10 juin à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, ont été marquées, entre autres, par le tournoi de nzango et le cross populaire.

Le tout a démarré le 9 juin par le tournoi de nzango qui a regroupé quatre équipes, notamment la Direction départementale de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (Ddepps), les Forces armées congolaises (FAC)-Moulendé, la Direction départementale de l'éducation physique et sportive (Ddesp) et la Direction départementale de la santé (DDS).

Au finish, c'est la Ddepps qui a remporté le tournoi en battant en finale les FAC Moulendé 32-24 alors qu'à la mi-temps, les militaires menaient par le score de 14 à 13. Notons qu'en demi-finales, la Ddpps avait écarté la DDS 28-21, tandis que les FAC-Moulendé disposaient de la Ddesp 30-20.

S'agissant du cross populaire, les athlètes ont parcouru 10 km avec pour départ et point d'arrivée la place de la République. Chez les messieurs, Dieudonné Moukilou a remporté la course avec un chrono de 32'16 ; suivi de Ideal Bongo 33'04 ; et de Christopher Sambou 35'06.

Chez les dames, Navelle Matsogny est arrivée en tête avec un chrono de 37'26 ; deuxième Loumba Koumba avec 42'26 ; et troisième Dorée Ngouanga 43'10.

Au terme de la compétition de nzango, toutes les équipes ont été récompensées. En sus de l'enveloppe, l'équipe de la Ddpps a reçu



Emile Ouosso remettant la coupe à la capitaine de la Ddpps nzango/Adiac

la coupe. Quant au cross populaire, seuls les trois premiers de chaque catégorie ont été primés. Terminés respectivement premier chez les messieurs et première chez les dames, Dieudonné Moukilou et Navelle Matsogny ont reçu les trophées mis en jeu.

Visiblement contents de leurs performances, ces deux athlètes connus au semi-marathon international de Brazzaville pensent que ce cross organisé à l'occasion de la 35^e édition de la Journée de la concorde nationale leur a servi d'entraînement. Ils ont tous souhaité que les autorités sportives nationales organisent de temps en temps de telles compétitions afin de leur permettre d'être en forme au lieu d'attendre seulement les festivités du 15 août. International congolais, Dieudonné Moukilou s'entraîne individuellement par manque de coach. C'est

ainsi qu'il a salué l'initiative du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo d'unir les jeunes autour du sport. « Je remercie les organisateurs, il faut chaque fois mettre les athlètes sur le terrain comme aujourd'hui, parce que nous attendons souvent le semi-marathon du mois d'août, après quoi nous sommes abandonnés à nous-mêmes par manque de compétitions. Alors que lorsqu'il y a des compétitions, le niveau des athlètes va s'améliorer. En 2019, j'ai passé neuf mois de stage au Kenya, malheureusement le covid-19 a tout gâché en interrompant les compétitions », a déploré cet habitué du semi-marathon international de Brazzaville qui n'est pas à son premier trophée remporté.

Parfait Wilfried Douniama

HANDBALL

Betchaidelle Ngombele championne d'Europe 2026

Du haut de ses 22 ans, la handballeuse internationale congolaise du club Metz Handball, Betchaidelle Ngombele, a inscrit son nom au palmarès de la Ligue des championnes de l'EHF, la compétition la plus prestigieuse du handball européen.

Le 7 juin dernier, la France, en l'occurrence celle du sport, a vécu à l'heure du sacre du club Metz Handball qui, au bout d'un match haletant face aux Hongroises de Győr, double tenant du titre, a remporté par 31-29 la première Ligue des championnes de handball de l'histoire sportive française. Betchaidelle Ngombele a pris part à cette épopée et rentre dans l'histoire en devenant la première Congolaise à soulever ce trophée prestigieux.

Découverte sur le tard en 2020, à l'âge de 16 ans, à Mossaka, en République du Congo, par le "grand monsieur" du handball congolais, Casimir Molongo, Betchaidelle Ngombélé a gravi très vite les échelons. Arrivée à Brazzaville la même année, elle commence à Ekembongo avant d'être recrutée au sein de l'Etoile du Congo par le président du club, Yann Ayessa, qui avait très vite perçu le potentiel qu'elle représentait. Sa carrière a pris un tournant significatif lors du championnat du monde de handball féminin en Espagne, en 2021, avec l'équipe nationale des Diables rouges, où elle avait été remarquée pour ses performances. Par la suite, elle signe son premier contrat professionnel en Slovénie, au Krim Mercator de Ljubljana en 2022 où elle a rayonné. Ayant marqué les esprits des recruteurs français lors des rencontres de la Ligue des championnes opposant Krim Mercator au Metz Handball, en phase de poule au mois de novembre 2024, la Congolaise a signé pour le club mosellan depuis l'année 2025.

Titulaire au sein du Metz Handball, Betchaidelle Ngombélé est désormais championne d'Europe.



Marie Alfred Ngoma



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 012/MSP/HeSP-2026

RECRUTEMENT DE L'ASSISTANT (E) DE DIRECTION DU COORDONNATEUR DU PROJET HeSP



I-CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) afin de financer le projet de sécurité sanitaire pour un montant total de 60 millions USD.

L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Il est prévu qu'une partie de ce financement soit utilisée pour le recrutement de l'Assistant (e) de Direction du Coordonnateur.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Placé (e) sous la supervision du Coordonnateur du Projet, l'Assistant (e) de Direction du Coordonnateur sera chargé (e) entre autres de :

- Assurer un appui administratif, organisationnel et communicationnel de haut niveau pour faciliter la planification, la coordination et le suivi des activités dudit Projet ;
- Gérer le Secrétariat du Coordonnateur du Projet (mettre à jour son agenda, veiller à ce que toutes les dispositions nécessaires soient prises pour que le Coordonnateur soit prêt pour ses réunions, missions et ses différents engagements, en lui fournissant les documents nécessaires) ;
- Assurer la gestion physique et électronique du courrier entrant et sortant (réceptionner et enregistrer le courrier, rédiger, faire signer, expédier, classer/archiver... tout type de document administratif) ;
- Appuyer l'organisation et la préparation logistique et administrative des réunions de coordination, ateliers, missions, comité de pilotage et autres événements du Projet

-Veiller à la disponibilité des fournitures du bureau et au bon fonctionnement des équipements du secrétariat ;

-Assurer la diffusion des notes de service, circulaires, ou tout autre document administratif ;

-Gérer le suivi des demandes et réception des Avis de Non Objection (ANO) ;

-Assurer l'accueil et l'orientation des visiteurs et gérer les appels téléphoniques

-Veiller au bon classement et suivi des dossiers / documents du Projet conformément au manuel de procédures administrative financière, comptable et de passation de marché ;

-Exécuter toute autre tâche compatible avec ses fonctions et demandée par le coordonnateur et les autres responsables du projet ;

-Faciliter la circulation de l'information entre le Coordonnateur, le personnel du Projet, le ministère de tutelle et les partenaires externes.

III-PROFIL

Le Spécialiste en Communication devra présenter le profil suivant :

-Être titulaire d'un diplôme de BTS en gestion administrative, assistantat de direction ou équivalent ;

-Avoir une expérience deux ans minimum dans une administration publique ou une entreprise, ou un projet de développement ;

-Avoir une maîtrise des outils bureautiques courants : Word, Excel, Powerpoint et une bonne expérience de gestion électronique.

-Démontrer de bonnes capacités rédactionnelles ainsi qu'un sens élevé de la discrétion, de la rigueur et de la confidentialité

-Être capable de travailler sous pression et de collaborer efficacement dans un environnement multiculturel ;

-Avoir une excellente maîtrise du français écrit

et oral et une bonne connaissance de l'Anglais.

IV-DUREE DE LA MISSION

L'intéressé (e) interviendra à temps plein dans le cadre de sa fonction. La durée du contrat est d'un (1) an, comprenant une période d'essai de trois (03) mois à compter de la date de signature dudit contrat. Ce contrat est renouvelable sur la durée du Projet sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante des performances et conformément aux dispositions du contrat qu'il / elle aura signé avec le Projet, mais aussi à la satisfaction de l'IDA. Une liste de critères de performance sera établie et jointe au contrat.

V-PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape. Il comportera trois (3) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel contrat. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Un candidat sera retenu conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation de Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016 révisé en Septembre 2025. Un contrat de travail sera signé entre le Projet HeSP et le candidat le mieux qualifié pour conduire

la mission assignée à l'Assistant (e) de Direction du Coordonnateur.

VI-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TDR) complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

-Les dossiers de candidatures comprenant : Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet HeSP ; un curriculum vitae (CV) ; les attestations ou certificats de travail ; les photocopies des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme / attestation sera demandé au cours de l'entretien).

-Les candidatures doivent être déposées sous pli fermé ou envoyées à la Direction de l'Hygiène et de la Promotion de la Santé, située derrière les Sapeurs-Pompiers en allant vers la morgue du CHU ou par courrier électronique à l'adresse suivante msp.projet.hesp@gmail.com, au plus tard le 28 Juin 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste d'Assistant (e) de Direction du Coordonnateur du Projet HeSP ».

NB :

Pour tout contact prière d'appeler la Coordination du Projet de Sécurité Sanitaire au (+242) 06 979 03 15 / 05 511 57 02

Fait à Brazzaville, le 15 Juin 2026.

Dr EMEKA Jean Claude

HUMEUR

Quand des associations ethniques saines fortifient la nation !

Un territoire bien délimité et subdivisé en plusieurs départements au sein desquels sont constitués diverses ethnies et un peuple solidaire lié par une même histoire ayant une loi fondamentale commune et avec des emblèmes et armoiries bien définis forment à juste titre une nation indivisible.

Mais là où le bât blesse est que ces différentes ethnies, qui sont dans des départements, au lieu d'être une richesse culturelle, se transforment en regroupements tribaux, réfractaires et renfermés sur eux-mêmes en créant des velléités de rejet des autres qui ne sont pas natifs du département. Ces regroupements ethniques pris dans cette optique sont un vrai danger pour la nation, disons mieux pour la République qui se veut solidaire et indivisible.

Et c'est de cette façon-là où naissent ici et là des pseudo-associations provinciales au contenu creux et poreux et/ou rébarbatifs. Alors que des associations ethniques saines et propres visant des objectifs loyaux, entre autres celui du développement socio-économique d'une contrée, sont bien accueillies par la population puisqu'elles ne sont ni sélectives ni partisans et admettent tous les congolais quels que soient leurs départements d'origine.

D'où il est clair d'affirmer sans le moindre risque de nous tromper que des associations saines fortifient les « idéaux de la nation ». Quand ces mauvaises associations ethniques et tribales vont jusqu'à parler de soi-disant de la « diaspora » de tel ou tel département basée dans telle ou telle ville ou localité du pays, c'est une idée à condamner avec la dernière énergie, car on n'est jamais « diaspora » dans son propre pays. Et ce sont de telles idées qui créent des instincts tribaux et tordent le cou à la nation.

Mais, par contre, il est même raisonnable que des ressortissants de telle ou telle contrée pourront former une saine association aux objectifs clairs de développement tous azimuts de ladite contrée. Et le souhait serait que ladite association soit ouverte aux autres Congolais natifs d'autres départements qui voudront intégrer la dynamique constructive de la localité. Des écrits sur des banderoles ou des dépliants du genre : « Ne pourrait adhérer à l'association que le ressortissant de la localité concernée » ne devraient plus exister. C'est une vrai-antivaleur qui combat l'unité nationale que nous voulons tous et qui s'impose à nous tous à travers notre devise : « Unité-Travail-Progrès ».

De la même façon que des élections locales et municipales se déroulent où, par exemple, un ressortissant de la Likouala peut se présenter dans la ville de Pointe-Noire, on devrait assister aux mêmes scénarii lors des législatives où un ressortissant de Ntokou pourrait se présenter à Mvouti ou ailleurs. Pourquoi diable les élections législatives remmènent toujours des candidats vers leurs localités d'origine ? Cessons donc avec des associations « impropres » et « malsaines » car elles tirent le pays vers le bas et créent des réflexes rébarbatifs et tribaux

A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Bilongo Sidonie.
Je désire désormais être appelée Ngolo Gloryjoy Sidonie
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois

RENOUVEAU DU CFCO

L'entreprise sur une bonne perspective

Le nouveau ministre des Transports, de la Marine marchande et de l'Aviation civile, Josué Rodrigue Nguonimba, a récemment tenu une réunion à Pointe-Noire avec la direction générale, les cadres et partenaires sociaux du Chemin de fer Congo océan (CFCO). Il a assuré que cette entreprise qui traverse un moment de crise est actuellement sur une bonne perspective avant d'aller constater sur le terrain l'état de ses infrastructures et de son matériel.

Suite à sa prise de fonction à la tête du département des Transports, Josué Rodrigue Nguonimba a effectué son premier séjour de travail à Pointe-Noire, du 18 au 22 mai dernier. Sa rencontre avec la direction générale, les cadres et partenaires sociaux du CFCO, le 20 mai, a porté sur la situation de crise que traverse cette entreprise et sur les initiatives visant à lui redonner un nouvel élan.

En effet, autrefois considéré comme l'épine dorsale de l'économie congolaise, le CFCO connaît depuis plusieurs années de graves problèmes de gestion dont elle peine à s'en sortir. Dans la perspective d'un renouveau dynamique, le gouvernement a mis en place, en janvier dernier, une nouvelle équipe dirigeante, avec à sa tête Jean-Bedel Tity Lomouel, directeur général, secondé par Jésus Providence Niazaire, directeur général adjoint, et un Conseil d'administration présidé par Félicité Célestine Omporo Enouany.

Entreprise stratégique pour la République du Congo, le CFCO est confronté à des difficultés structurelles et conjoncturelles, des problèmes récurrents qui, selon son directeur général, l'empêchent de se remettre sur les rails. Il s'agit de la dégradation de la voie et des installations, du vieillissement et de l'obsolescence de son parc (Locomotives et wagons) avec pour corollaire des résultats financiers négatifs : dettes énormes et chiffre d'affaires faible, entraînant ainsi des retards de salaires (Impayés de 24 milliards 949 millions de FCFA correspondant à 43 mois et demi).

De ce fait, la nouvelle direction s'est fixée comme priorités rétablir la confiance du personnel par la régularisation des rémunérations; remettre en état le parc du matériel moteur et remorque à travers l'acquisition de pièces de rechange... Il est essentiel de rappeler que le gouvernement a conclu avec un partenaire chinois la réhabilitation et la modernisation du CFCO, partant du port de Pointe-Noire à celui de Brazzaville en prenant en compte l'ancien tracé.

Réconcilier la population avec le CFCO par la relance des trains « Gazelle » et « Mbinda »

Lors de sa première prise de contact avec la direction générale du CFCO, les 5 et 6 mai à Brazzaville, Josué Rodrigue Nguonimba avait présenté sa vision de cette entreprise et confié sa ferme volonté de la réconcilier avec la population congolaise par la relance des

trains « Gazelle » et « Mbinda » ainsi que la sécurisation des passages à niveau. Des orientations ont été données à la nouvelle équipe. « Je m'emploie, avec la contribution du directeur général adjoint et des 1600 cheminotes et cheminots, à mettre en œuvre vos hautes orientations qui sont alignées sur le projet de société du président de la République intitulé « Accélérons la marche vers le développement », a indiqué Jean-Bedel Tity Lomouel, lors de la rencontre à Pointe-Noire.

A l'issue cette réunion, le ministre a effectué une visite de terrain à la gare centrale pour constater l'état d'avancement du chantier de réhabilitation, et au Poste de contrôle des trains ainsi qu'aux ateliers du KM4 pour s'imprégner de l'état de détérioration des installations et des conditions de travail.

D'après Jean-Bedel Tity Lomouel, actuellement le CFCO ne dispose que de six locomotives de ligne en circulation sur un parc total de quarante-trois, dix locomotives de manœuvre dont deux opérationnelles à ce jour, trente-sept wagons sont en exploitation sur un total de 975 au parc. Faute de ressources financières, l'entreprise ne parvient pas à mettre en service quatre locomotives de manœuvre acquises auprès de la STE John Cockrill.

Dans son parcours, le ministre a aussi visité le centre de santé quasiment vétuste ainsi que le centre de formation du CFCO totalement abandonné, avec son vieux matériel, mais qui a le mérite d'avoir formé plusieurs cadres dont l'actuel directeur du matériel et son adjoint. Comme l'a souligné Jésus Providence Niazaire, répondant aux Dépêches de Brazzaville lors de la visite du ministre, « il y a aussi l'absence de formation, le manque de stratégie commerciale prenant en compte les flux entrant au Port autonome de Pointe-Noire, mais également la perte alarmante de compétences spécifiques dans plusieurs catégories de personnel induite par le départ à la retraite des anciens et aussi par le recrutement insuffisant et inadapté à l'évolution des besoins ».

Le CFCO dans une bonne perspective

Malgré les difficultés, quelques signaux indiquent la possibilité d'une amélioration de la situation du CFCO. « Sous l'impulsion de la tutelle, le CFCO a élaboré un plan de sortie de crise avec la participation des partenaires sociaux du ministère en charge du

Portefeuille, du ministère en charge des Transports, approuvé par la délibération du 26 mai 2025 du Conseil d'administration. Ce plan comprend trente-deux mesures dont la mise en œuvre nécessite des ressources financières pour la quasi-totalité », a informé Jean-Bedel Tity Lomouel.

Par ailleurs, l'Etat détient des créances d'un montant de 54 milliards FCFA auprès du CFCO qui sollicite le concours du ministre de tutelle auprès de son collègue des Finances aux fins du paiement de ses ressources. Autre fait positif, c'est la signature du protocole d'accord portant trêve sociale signé entre la direction générale et les partenaires sociaux. En outre, se montrant optimiste et pragmatique quant au renouveau dynamique du CFCO, le ministre a annoncé l'élaboration d'un cahier de charges, une mission qu'il entend réaliser avec tous les acteurs de cette entreprise.

Pour lui, le CFCO se trouve dans une bonne perspective puisque l'Etat a consenti de faire des grands travaux de réhabilitation et de modernisation de cet outil avec l'appui des partenaires chinois. « Avec toute la résilience dont vous avez fait preuve, nous comptons sur votre professionnalisme pour réussir cette mission qui nous a été confiée par le président de la République. Sur son instruction et celle du Premier ministre, nous allons ensemble définir une feuille de route pour aborder ces questions. Je voudrais vous rassurer qu'ensemble nous allons trouver une bonne solution », a-t-il estimé.

Il faut dire que les défis à relever pour le renouveau du CFCO sont nombreux. Avec le soutien des plus hautes autorités du pays, la nouvelle direction a la lourde mission d'impulser une dynamique de modernisation, d'améliorer la qualité du service ferroviaire, de redonner au CFCO sa place dans la chaîne des transports multimodale, et de mieux contribuer au développement économique du Congo afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle de pays de transit. Les Ponténégrins ont salué la visite du ministre et son désir de voir les trains «Gazelle» et «Mbinda» se remettre sur les rails. «Le voyage en train nous manque énormément. Nous souhaitons que nos enfants découvrent aussi le plaisir de voyager en train. Relancer les trains «Gazelle» et «Mbinda» permettra au CFCO, aux différentes gares et à leurs localités de revivre», a estimé l'un d'eux.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

SEMINAIRES DE FORMATION ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES

ECIFORM-International organise à Brazzaville des formations au profit des entreprises privées et des administrations publiques sur les modules ci-après et selon les dates indiquées :

—Secrétariat et assistantat de direction (27 au 31 Juillet 2026)
—Management et Leadership (27 au 31 Juillet 2026)
—Suivi-évaluation des projets (03 au 07 Août 2026)
—Audit et contrôle interne dans la banque (03 au 07 Août 2026)

—Archivage et classement des documents (10 au 14 Août 2026)
—Passation des marchés (10 au 14 Août 2026)
—Fondamentaux de la gestion des RH (17 au 21 Août 2026)
—Gestion axée sur les résultats (17 au 21 Août 2026)

—Rédaction administrative (06 au 10 Septembre 2026)
—La gestion axée sur les résultats (06 au 10 Septembre 2026)
—Passation des marchés (13 au 17 Septembre 2026)
—Ms Excel Niveau avancé (13 au 17 Septembre 2026)

Tél : (00242) 06 621 49 60 Email : contact@eciform-services.net /Coût : 300.000 à 400.000 XAF par module

BDEAC

Approbation d'une ligne de crédit de 20 milliards FCFA

Le Conseil d'administration de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) a approuvé, le 12 juin, au cours de la session extraordinaire tenue en visioconférence, la mise en place d'une nouvelle ligne de crédit de 30 millions d'euros, soit près de 20 milliards FCFA, accordée par la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA).

Le prêt s'inscrit dans le cadre de la mobilisation des ressources portant sur les initiatives engagées par la BDEAC afin de renforcer durablement ses capacités financières et de soutenir le financement des économies de l'Afrique centrale. Une illustration de la solidité de la coopération entre elle et la BADEA, et traduit la confiance renouvelée de la Banque envers la stratégie et les perspectives de son développement.

Pour les administrateurs, l'accord témoigne le rôle déterminant de la Banque à mobiliser des ressources financières visant la mise en œuvre de son Plan stratégique 2023-2027 « Azobé ». Au regard de l'environnement international actuel en constante évolution, la BDEAC entend poursuivre activement la diversification



Les administrateurs lors du conseil en visioconférence/BDEAC

de ses ressources, en s'appuyant à la fois sur la consolidation de ses partenariats historiques et sur le développement de solutions financières innovantes.

Au cours de cette réunion, le président du Conseil d'administration, Hervé Ndoba, également ministre Centrafricain des Finances et du Budget, a salué la poursuite de la mise en œuvre de la liquidité de la Banque et l'approbation du financement

de la BADEA. « La Banque est sur une trajectoire qui se consolide et évolue en termes de mobilisation des ressources auprès des partenaires financiers. Nous sommes fiers de voir notre institution poursuivre ce leadership d'acteur de financement des infrastructures et du développement », a-t-il déclaré, soulignant que la situation financière de la Banque est satisfaisante. Lors de ce conseil, les admi-

nistrateurs ont marqué leur accord sur les diligences à accomplir dans le but d'accéder aux marchés internationaux de capitaux. Une étape importante visant à contribuer à élargir les sources de financement de la Banque et à renforcer sa capacité d'intervention au service du développement économique de la sous-région d'Afrique centrale.

Tout en encourageant la Banque à poursuivre les ef-

forts engagés pour accroître davantage son impact dans le financement des projets de développement et d'intégration régionale, les administrateurs ont également salué, à l'issue de cette session extraordinaire, les initiatives engagées par la direction de la Banque présidée par Dieudonné Evou Mékou, qui s'inscrivent dans la trajectoire définie dans le Plan « Azobé ».

Guy-Gervais Kitina

EAU ET ÉLECTRICITÉ

Le Congo et l'AFD engagés dans plusieurs projets structurants

Le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, a reçu, le 11 juin à Brazzaville, une délégation de l'Agence française de développement (AFD) conduite par son directeur pays, Antoine Chevalier. Le suivi des projets en cours dans les secteurs de l'électricité et de l'eau, ainsi que la préparation de nouvelles initiatives destinées à améliorer l'accès de la population à ces services essentiels ont été au centre de la rencontre.

L'AFD entend poursuivre son engagement aux côtés du Congo dans les domaines de l'électricité et de l'eau potable. C'est le message porté par son directeur pays, Antoine Chevalier, lors de la séance de travail avec le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua. Accompagné de son équipe, le responsable de l'AFD a expliqué que la rencontre visait à faire le point sur les projets actuellement soutenus par cette institution française et à examiner les perspectives de coopération. « Les besoins sont importants au Congo et les ambitions le sont également. L'AFD est là pour accompagner le pays dans la réalisation de ses objectifs », a-t-il déclaré.

Parmi les projets phares évoqués figure la construction de la ligne de transport d'électricité reliant Moukoko à Mindouli. Financé avec l'appui de l'AFD, cet ouvrage



Les deux parties pendant la séance de travail/Adiac

est considéré comme stratégique pour le renforcement du réseau national de transport d'énergie. Selon Antoine Chevalier, cette infrastructure contribuera à améliorer l'électrification du pays tout en renforçant la résilience du réseau électrique. Les discussions ont notamment porté sur l'état d'avancement des travaux, les prochaines étapes et le ca-

lendrier prévisionnel de leur achèvement.

Au-delà de ce projet, l'AFD prépare de nouvelles interventions dans le secteur de l'électricité. Des études de faisabilité ont ainsi été lancées pour évaluer les besoins de modernisation des réseaux de distribution à Brazzaville et à Pointe-Noire. L'objectif est d'identifier les solutions tech-

niques les plus adaptées afin de rendre ces réseaux plus performants, plus efficaces et mieux résistants aux aléas.

Le secteur de l'eau figure également parmi les priorités de la coopération entre le Congo et l'AFD. L'agence mène actuellement des études de faisabilité destinées à accroître la production d'eau potable à Pointe-Noire. Ces travaux per-

mettront de définir les investissements nécessaires pour répondre à la demande croissante de la population et améliorer durablement l'accès à l'eau. « Sur le secteur de l'eau, nous souhaitons travailler avec le ministère pour développer ces projets-là. Donc c'est savoir comment les inscrire d'un point de vue technique, financier et dans le temps pour pouvoir les développer », a indiqué Antoine Chevalier.

À travers ces différents projets, l'AFD réaffirme sa volonté d'accompagner le gouvernement congolais dans le développement d'infrastructures essentielles. Les échanges avec le ministère ont également permis d'examiner les modalités techniques, financières et calendaires nécessaires à la concrétisation des futurs programmes dans les secteurs de l'eau et de l'électricité.

Fiacre Kombo